

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT SUR LE BUDGET INITIAL UCA 2019

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 7 DECEMBRE 2018,**

Vu le code de l'Education ;

Vu les articles 175 à 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;  
Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2 767,91 ETPT sous plafond et 539,53 ETPT hors plafond
- 302 420 697 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 225 481 823 € personnel
  - 52 997 055 € fonctionnement
  - 24 941 819 € investissement
- 304 384 189 € de crédits de paiement dont :
  - 225 481 823 € personnel
  - 52 865 187 € fonctionnement
  - 26 037 179 € investissement
- 294 073 711 € de recettes
- - 10 310 478 € de solde budgétaire (déficit)

**Article 2 :**

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 8 864 101 € de variation de trésorerie
- - 63 213 € de résultat patrimonial
- 6 549 844 € de capacité d'autofinancement
- - 5 865 110 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 37  
Votes : 32  
Pour : 29  
Contre : 1  
Abstentions: 2

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2018-12-07 -03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



# Budget initial 2019

## Rapport de l'ordonnateur

Présenté au Conseil d'Administration du 07 décembre 2018

*Version du 23 novembre 2018*



# SOMMAIRE

---

## I. LE CADRAGE DU BUDGET UCA 2019

## II. LES PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

### 1. Autorisations budgétaires limitatives

- Tableau des autorisations d'emplois (pour vote)
- Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)
- Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (pour information)

### 2. Equilibre financier

- Tableau d'équilibre financier (pour vote)
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

### 3. Analyse de la soutenabilité

- Tableau de situation patrimoniale (compte de résultat, tableau de financement) (pour vote)
- Plan de trésorerie (pour information)
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)
- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)
- Tableau de suivi des opérations pluriannuelles immobilières (pour information)
- Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information)

### 4. Documents annexes

- Programme pluriannuel immobilier
- Annexe immobilière (pour information)
- Annexe achat (pour information)
- Tableau des unités mixtes de recherche – UMR (pour information)
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT d'Allier (pour information)
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT de Clermont-Ferrand (pour information)

## III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)



# I- LE CADRAGE DU BUDGET UCA 2019

## I.1- La situation financière de l'établissement

Le premier compte financier de l'établissement a été présenté au conseil d'administration du 9 mars 2018. Le tableau qui suit retrace les principaux indicateurs de santé financière d'UCA. Pour avoir un élément de comparaison et estimer la tendance, les chiffres du compte financier 2017 sont comparés à l'agrégation des comptes financiers des deux établissements pré-fusion (colonne « 2016, UdA + UBP »). Pour l'UCA en 2017, on distingue les indicateurs de l'établissement agrégé de ceux de l'établissement principal. L'établissement UCA se compose d'un budget principal et de budgets annexes<sup>1</sup> (pour l'essentiel le budget annexe immobilier qui contient l'immobilier dévolu). C'est l'analyse du budget principal qui est la plus informative. Ces indicateurs sont présentés selon leur situation par rapport aux différents niveaux d'alerte définis par le ministère et suivis par le SIASUP. Le vert indique un indicateur conforme ; l'orange, un indicateur compris entre le premier et second niveau d'alerte ; le rouge, un indicateur fortement dégradé.

**Tableau des indicateurs financiers 2016-2017**

Indicateurs financiers	2016	2017	2017
	UdA + UBP	UCA (agrégé)	UCA (principal)
Résultat <sup>(1)</sup>	6 883 439 €	76 918 €	191 358 €
Charges de personnel / produits encaissables <sup>(2)</sup>	80 % <sup>(3)</sup>	82,9 %	83,7 %
Ressources propres / produits encaissables <sup>(4)</sup>	11 %	7,6 %	7,5 %
FDR en jours de charges décaissables <sup>(5)</sup>	60	69	43
Trésorerie en jours de charges décaissables <sup>(6)</sup>	90	94	62

Notes : (1) le résultat est rapporté à la surface financière de l'établissement. Pour UCA, il est dans la zone d'alerte orange car il n'est pas significativement positif ; (2) le ratio charges de personnel sur produits encaissables est dans la zone verte quand il est inférieur à 82 %, dans la zone d'alerte orange entre 82 % et 83 % et dans la zone d'alerte rouge quand il est supérieur à 83% ; (3) pour comparer ce ratio à celui observé en 2017 pour l'UCA (établissement agrégé), il faut prendre le ratio « 2016 UdA + UBP » hors BAI ; il était de 81 %. Cela permet de neutraliser les effets de la modification des modalités d'enregistrement comptable de la subvention de dévolution réalisée à partir de l'exercice 2017 ; (4) le ratio ressources propres sur produits encaissable est dans la zone d'alerte rouge quand il est inférieur à 13 % ; (5) le fonds de roulement (FDR) est dans la zone verte quand il est supérieur à 30 jours de charges décaissables ; (6) la trésorerie est dans la zone verte quand elle est supérieurs à 30 jours de charges décaissables.

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'établissement comporte un nouveau budget annexe (en fait un SACD) pour I-Site.

Les indicateurs reportés dans le tableau font ressortir une dégradation de la situation financière d'UCA retracé dans le rapport de présentation de l'ordonnateur présenté au conseil d'administration du 9 mars 2018 : « si les données du compte financier 2017 expriment un résultat équilibré et une augmentation du fonds de roulement et de la trésorerie, la trajectoire par rapport à la situation agrégée de l'Université d'Auvergne et de l'Université Blaise-Pascal en 2016 et l'analyse de l'évolution des recettes et des dépenses laissent apparaître une situation préoccupante quant à la soutenabilité de l'établissement à moyen terme, pour trois raisons principales :

- La dépendance de l'UCA par rapport à la subvention pour charge de service public ;
- La faiblesse de la CAF (capacité d'autofinancement) au regard des besoins d'investissement de l'établissement, notamment en termes de programmation immobilière ;
- L'augmentation (très partiellement compensée par l'État) du coût de la masse salariale qui, à l'échelle de l'établissement principal, dépasse le seuil d'alerte.

Cette situation impose la poursuite et le renforcement des mesures visant à :

- Réduire le coût de la masse salariale ;
- Rationaliser la politique des achats et maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Conduire une politique volontariste de diversification des ressources. »

Étant donné que le fonds de roulement et la trésorerie vont supporter des prélèvements significatifs à horizon 2018-2019 (en raison des opérations d'investissement en cours) et sachant que les mesures mises en place auront un effet qui ne sera pas instantané mais décalé dans le temps, la gouvernance de l'Université a jugé indispensable de s'engager dans une démarche volontariste dès le printemps 2018 : cette démarche, formalisée dans un « plan pluriannuel d'action budgétaire » validé par le Conseil d'administration du 18 mai 2018, a guidé les arbitrages du BR 2018-2 ainsi que la construction du budget initial 2019.

Pour rappel, La définition du plan d'action visant à réduire le coût de la masse salariale a été fixée comme une priorité par la gouvernance de l'UCA, dès la publication du compte financier 2017. Elle s'accompagne bien évidemment de plans d'action destinés à agir sur les autres éléments ayant un impact sur la situation financière de l'établissement :

- Une politique d'achats dont l'un des objectifs est de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Un plan de développement pluriannuel des ressources propres, permettant de donner de nouvelles marges de manœuvre pour le cœur de métier de l'Université (*et donnant lieu à une présentation auprès du Conseil d'administration du 6 juillet 2018*) ;
- Une reprogrammation financière de l'investissement immobilier, notamment de l'immobilier non dévolu, en exploitant toutes les possibilités de financement.
- La réduction du coût de la masse salariale est, à court terme, le plus sûr moyen de rétablir les marges de manœuvre nécessaire au déploiement de la politique de l'UCA. Elle doit s'effectuer en deux temps :
- Une action volontariste, conduite dès 2018, en vue de faire baisser le ratio « dépenses de personnels sur recettes encaissables » à 81 % en 2021 : un tel objectif permet d'échelonner les mesures à prendre sur deux campagnes d'emplois (la campagne 2018 est en cours ; la campagne 2019, préparée en 2018, aura un effet en année pleine en 2020 ; la campagne 2020 produira ses effets en année pleine en 2021).
- Une action structurelle, visant à définir sur la durée un modèle économique soutenable pour l'UCA en veillant à l'adéquation entre le volume et les ressources disponibles ou mobilisables. Cette action guidera la préparation du prochain contrat d'établissement et la construction de l'offre de formation 2021-2025 – chantier qui sera engagé dès 2019.

Ce plan d'action répond à une double motivation :

- Éviter à l'UCA de se retrouver dans une situation de crise financière obligeant à prendre des mesures d'urgence, non structurelles, malthusiennes et socialement délicates (suppression massive des emplois non titulaires, gels systématiques d'emplois, arrêt des programmes d'investissement) ;
- Éviter au maximum les gels d'emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, en ne recourant à ces derniers qu'une fois que l'ensemble des leviers ont été actionnés.
- En faisant l'hypothèse d'un GVT et d'une hausse du CAS pension compensée à 100 % par l'État, une économie de 7 M d'€ par rapport aux dépenses de masse salariale en 2017, toutes choses étant égales par ailleurs, permet d'arriver à 81 % en 2020.

## I.2- Cadrage politique

Conformément au dialogue d'orientation budgétaire adopté en séance lors du conseil d'administration du 06 juillet 2018, le budget initial 2019 met en œuvre le plan d'action budgétaire et le plan de maîtrise de la masse salariale tels qu'ils ont été validés par le Conseil d'administration du 18 mai 2018.

Conformément au dialogue d'orientation budgétaire 2019, les éléments suivants ont été pris en compte dans la construction du budget initial 2019 :

### I.2.1.- Dépenses de personnel

La déclinaison du plan d'action pluriannuel sur la masse salariale doit permettre en 2019 de limiter partiellement les effets du GVT et de l'augmentation du CAS pension. La campagne d'emplois 2019 ne sera en effet effective que sur un tiers de l'année (septembre à décembre) et une extension en année pleine à compter de 2020.

### I.2.2.- Dépenses de fonctionnement

Afin de poursuivre le travail commencé au BR-2 2018, la gouvernance s'est efforcée de :

- Construire des budgets des composantes en ligne avec l'exécution budgétaire ;
- Construire des budgets des composantes qui tiennent compte du socle de fonctionnement lié aux effectifs étudiants ;
- Rationaliser la dépense des services centraux.

### I.2.3.- Dépenses d'investissement

La programmation immobilière de l'établissement a été déterminée de manière à garantir la soutenabilité financière de l'établissement.

La mise en œuvre de ces objectifs a donné lieu à des arbitrages qui ont privilégié les grands axes du projet d'établissement et le développement équilibré des grandes missions de l'Université Clermont Auvergne et de ses grands domaines scientifiques et disciplinaires.

### I.2.3.- Soutenabilité économique

Le budget initial 2019 a été construit de manière à faire ressortir un résultat patrimonial positif sur l'établissement principal (le résultat patrimonial du BAI n'est pas économiquement pertinent). Il s'est aussi agi de garantir un fond de roulement et une trésorerie à des niveaux suffisants.

## I.3- Méthodologie de construction budgétaire

### I.3.1- Calendrier

La programmation budgétaire s'est déroulée sur la période de juin à novembre 2019. Elle a été marquée par des temps forts tels que l'instruction des DUM, la mise en place des COM RH et les réunions de construction budgétaire en septembre et octobre. Les échanges avec les différentes parties prenantes de l'université ont été constructifs et ont permis de construire un budget initial 2019 qui intègre de manière fine les différentes prévisions budgétaires.

La campagne d'emplois 2019 des enseignants et des enseignant-chercheurs a été présentée au conseil technique du 24 septembre 2018 et validée en séance du conseil d'administration du 9 novembre 2018.

Les moyens dévolus à la recherche ont été votés lors de la commission recherche du 16 octobre 2018.

Les moyens dévolus à la formation seront proposés lors de la CFVU du 4 décembre 2018.

### I.3.2- Réunions de construction budgétaire avec les composantes

Les réunions de construction budgétaire avec les composantes ont été conduites de manière à ce que les lignes d'équilibres allouées par le central soient financées par les droits des diplômés nationaux ainsi que par la compensation pour les étudiants boursiers incluse au sein de la subvention pour charge de service public. Le socle de cette enveloppe a été déterminée à partir des données disponibles dans le compte financier 2017 de l'établissement. La différence entre les deux a permis de financer partie des demandes uniques de moyens (DUM) qui avaient été validées par la gouvernance. Après notifications des budgets alloués aux composantes, suites aux arbitrages de la gouvernance, il a été procédé à des réajustements quand c'est apparu nécessaires. Le même processus a été adopté pour la validation des services centraux et des services universitaires.

### I.3.3- Prévision de la masse salariale 2019

La prévision de la masse salariale 2019 inclut :

- La campagne d'emploi 2019 ;
- Les mesures du plan d'action votées en séance lors du conseil d'administration du 18 mai 2019.

Ce plan est conforme est conforme au scénario n°2 adopté par les administrateurs :

Ce scénario préserve au maximum les emplois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'agents BIATSS en support aux activités de formation et de recherche.

- Baisse de 20% des différentes enveloppes de primes :  $\approx$  300 000 € sur les leviers 1, 2, 3 ;
- Réduction du coût de l'offre de formation à la rentrée 2018-2019 et rationalisation de l'offre à mi-parcours (rentrée 2019) : 1,5 M d'€ sur le levier 4 ;
- Réduction de 20% de moyens provisoires (hors contrats doctoraux) :  $\approx$  1,6 M d'€ sur le levier 5 ;
- Gel d'emplois : 750 000 € sur les postes BIATSS (services centraux exclusivement), 3 M d'€ postes enseignants et enseignants-chercheurs – soit environ 36 emplois sur 2 ans : un peu plus d'1 départ sur 3 non remplacé.

Au final, la prévision de la masse salariale sur l'établissement principal repose sur une augmentation inférieure au GVT qui repose sur l'effectivité des mesures qui ont été mise en place en 2018 et qui seront implémentées par la gouvernance tout au long de l'exercice budgétaire 2019.

#### II.3.4- Opérations immobilières

Le budget 2019 voit la poursuite des opérations programmées sur le budget annexe immobilier (BAI) ainsi que la poursuite de l'opération Éco-Campus. Les nouvelles opérations qui ont été engagées sur le patrimoine immobilier non-dévolu de l'établissement ont été arbitrées selon deux priorité : (1) l'accessibilité et la mise en sécurité ; (2) l'efficacité énergétique des bâtiments.

## II- LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

L'année 2018 a été la première année pleine de fonctionnement de l'UCA et l'on peut ainsi se référer à des données plus tangibles pour asseoir les prévisions 2019. Les ajustements intervenus au cours des deux derniers BR 2018 ont été nécessaires pour assurer une prévision plus proche de la réalité de l'exécution notamment en ce qui concerne les opérations pluriannuelles. L'évaluation des recettes a été guidée par la prudence et a conduit de fait à une prévision des dépenses plus contrainte.

### II.1- L'évolution des recettes

#### II.1.1.- La subvention pour charge de service public (SCSP)

La SCSP a été estimée à 238,3 M€ de manière prudente comme l'ensemble des recettes de ce budget. Elle se base sur la dernière notification connue de juin 2018 en intégrant une hypothèse d'allocation supplémentaire de 200K€. Faute indications plus précises sur les variations de la dotation de l'État, la prévision n'évolue que de + 0.36% entre le BR 2018 et le budget initial 2019. Par mesure de sincérité budgétaire il a été décidé de ne pas socler l'éventuelle compensation du GVT.

	ÉTABLISSEMENT			
SCSP 2018 – Notification de juin 2018	237 477 244 €			
Loi ORE - augmentation des capacités d'accueil (effet année pleine)	320 000 €			
Loi ORE - parcours "oui si" (effet année pleine)	318 080 €			
Loi ORE - plan d'investissement (STAPS + IUT 03)	28 000 €			
Hypothèse allocation supplémentaire	200 000 €			
<b>Total SCSP BI 2019</b>	<b>238 343 324 €</b>			
		<i>Dont budget principal</i>	<i>Dont budget annexe immobilier</i>	<i>Dont CRFCB</i>
		<b>230 546 824 €</b>	<b>7 547 500 €</b>	<b>249 000 €</b>

#### II.1.2- Les droits nationaux

Compte tenu du nombre d'inscriptions qui à l'heure de la construction budgétaire avoisine 35 000 étudiants, les droits nationaux centralisés (hors CVEC) sont estimés à hauteur de 3 151 549 € pour 2019.

### II.1.3- Autres principales prévisions de recettes

La construction budgétaire est partie d'une hypothèse prudente de prévision qui constate une baisse des autres financements publics hors recettes fléchées (- 3.6M€).

Les ressources issues de la contribution vie étudiante CVEC perçue et reversée par le CROUS ne sont pas retracées en tant que telles dans le budget mais les prévisions ont reconduit les montants des financements destinés à couvrir les dépenses liées à la vie étudiante (santé, sport et culture)

Cette solution a été choisie dans l'attente du décret fixant les modalités de comptabilisation de cette contribution dont les emplois ont vocation à concerner l'ensemble des partenaires de l'UCAA. La régularisation interviendra au budget rectificatif.

Le budget ISITE 2019 présente aussi des ressources en diminution en conformité avec le développement du projet.

#### Evolution des recettes globalisées (RE)

	CF 2017	BR3 2018	BI 2019	Évolution BR2018/BI2019
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>275 488 277</b>	<b>296 769 812</b>	<b>301 695 075</b>	<b>+ 1,6 %</b>
Dont subvention pour charge de service public	234 176 082	232 256 702	233 285 154	+ 0,4 %
Dont droits d'inscription (DN)	3 936 202	6 529 500	4 625 899	- 29 %
Dont recettes de formation continue, VAE et diplômes propres	6 121 995	6 939 671	6 442 454	- 7,1 %
Dont Taxe apprentissage	1 367 911	2 578 216	2 303 008	-10,6 %

### II.2- L'évolution des dépenses

#### Evolution des dépenses (par enveloppe - dépenses décaissables CP)

UCA	BI 2018	BR3 2018	BI 2019	Evolution BI 2018/BI 2019	Evolution BR3 2018/BI 2019
Personnel	220 129 342	224 064 308	225 481 823	+ 1,02 %	+ 1,2 %
Fonctionnement	62 778 743	51 710 524	52 865 187	- 15,8 %	+ 2 %
Investissement	36 661 720	34 574 471	26 037 179	- 28,9 %	- 24,7 %
<b>Total</b>	<b>319 569 805</b>	<b>310 349 303</b>	<b>304 384 189</b>	<b>- 4,8 %</b>	<b>- 1,9 %</b>

## II.2.1- L'évolution de la masse salariale

L'enveloppe globale consacrée à la masse salariale (hors action sociale) s'élève à 225 191 823 €.

Elle comprend :

- D'une part les dépenses de masse salariale relevant du plafond « État », id est financées par la subvention pour charges de service public (dite SCSP) ;
- D'autre part, les autres dépenses de personnels financées par les ressources propres et/ou spécifiques de l'établissement, dépenses qui comprennent les heures supplémentaires d'enseignement des enseignants de l'établissement, les heures complémentaires effectuées par les chargés d'enseignement vacataires ainsi que les salaires et charges des personnels contractuels.

Les dépenses de personnel (dépenses de personnel = masse salariale + action sociale et divers éléments hors paie, soit 225,5 M€) représentent 79% du total des ressources encaissables de l'établissement en 2018, soit un niveau supérieur à celui du budget initial 2018 mais équivalent à celui du BR3 2018.

La masse salariale du budget principal s'élève à 220 617 820€

Le BI 2019 a été construit sur la base du plan de restrictions budgétaires annoncé courant 2018.

Ainsi du point de vue des éléments sur lesquels l'UCA peut intervenir, il prévoit au minimum une stagnation des enveloppes de masse salariale et plusieurs baisses dont en particulier :

- Baisse des primes enseignants et EC (A hauteur de 20% soit environ -120.000€ au titre des Primes de Charges Administratives et -140.000€ sur les Primes de Responsabilités Pédagogiques),
- Baisse du nombre de CDD à la rentrée 2019/2020 (environ 40 agents sur 4 mois, soit 19 ETP en année pleine pour une baisse de 600.000€)
- Baisse de l'enveloppe des primes BIATSS (-700.000€) par rapport à 2018, année exceptionnelle car liée aux rattrapages effectués lors de l'harmonisation indemnitaire.
- Baisse de la volumétrie de la campagne d'emplois avec un travail sur la structure même des emplois.
- Maintien de l'enveloppe d'heures complémentaires malgré une hausse de 1000 étudiants.

Néanmoins, l'UCA accompagne les décisions politiques nationales sur lesquelles elle n'a pas de prise et qui ne sont pas toujours compensées. Ainsi, le BI prévoit en particulier :

- La prise en compte du PPCR sur 2019 (+900.000€)
- La valorisation des conséquences du PPCR sur les carrières et donc sur le GVT de l'Université. Ce point n'est pas financé par l'État (+250.000€ => avancement des EC et du second degré).
- La prise en compte des évolutions en matière de PEDR (extension au domaine de la formation => PEPF : prime d'engagement pédagogique et de formation) et de l'augmentation des CRCT (CRRP : congé pour ressourcement et reconnaissance pédagogique

### La campagne d'emplois

L'UCA pour 2019 prévoit une campagne resserrée (74 postes : 12 Professeurs, 16 maîtres de conférences, 9 enseignants du second degré, 4 hospitalo-universitaires et 33 BIATSS) contre 102 en 2018.

Cette campagne a été menée dans le but de continuer le travail engagé dès 2018 sur la structuration des emplois en insistant sur des repyramidages de postes lors des départs à la retraite ou lors de mobilités extérieures par exemple, et sur quelques suppressions de poste.

Dans le même temps, l'UCA souhaite cette année encore continuer à déployer une véritable politique de lutte contre la précarité. Pour ce faire, de nombreux postes de catégorie C sont mis au concours au titre du recrutement direct afin de favoriser la bascule d'ANT sur emplois vacants vers des emplois de titulaires.

## II.2.2- Fonctionnement

Les prévisions de dépenses de fonctionnement qui accusent une légère hausse par rapport au BR 3 de 2018 répondent néanmoins à la volonté de maîtrise des coûts de fonctionnement général.

On peut rappeler ici l'objectif fixé dans le plan d'action voté en juin de rationaliser et d'optimiser les achats en respectant le plan des achats présenté par ailleurs.

Les arbitrages ont abouti à une diminution des dépenses de logistique immobilière portées par la Direction de l'immobilier à hauteur de 10% des prévisions budgétaires du BR2 ainsi qu'à une compression des dépenses informatiques impliquant une priorisation des projets.

## II.2.3- Investissement

En matière immobilière, sur le périmètre non dévolu, l'année 2019 verra la fin des opérations du CPER du Pôle Mutualisé d'Enseignement des Cézeaux et du Pôle Biologie .

- Focus BAI

Le BAI après un exercice 2018 très lourd en opérations immobilières présente des dépenses moins importantes sur le patrimoine dévolu à hauteur de 7 M€. Il s'agit de la poursuite des programmes de mise en sécurité et d'accessibilité (dont programme de GER (gros entretien et renouvellement) ) sur le site de DUNANT et de l'IUT des Cézeaux.

- Focus I SITE

Les tableaux ci-après apportent une information sur la structuration du budget d'I-SITE dans lequel dorénavant sont retracés les Labex

ISITE + LABEX - Recettes	BI 2018	BR32018	BI2019	ECART BI2019/BR32018
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)		44 000 €		- 44 000 €
FD070-ANR investissements d'avenir	12 030 090 €	9 700 040 €	9 660 040 €	- 40 000 €
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région	815 000 €	415 000 €	840 000 €	425 000 €
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE	270 000 €	270 000 €		- 270 000 €
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres	193 285 €	332 485 €	80 000 €	- 252 485 €
FD130-Autres recettes	1 666 667 €	160 000 €	100 000 €	- 60 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 975 042 €</b>	<b>10 921 525 €</b>	<b>10 680 040 €</b>	<b>- 241 485 €</b>

I-SITE + LABEX	BI 2018	BR32018	BI2019	ECART BI2019/BR32018
<b>Autorisations d'engagement (AE)</b>	15 667 631 €	11 077 998 €	10 839 679 €	- 238 319 €
<b>Crédits de paiement (CP)</b>	15 667 631 €	9 787 998 €	12 129 679 €	2 341 681 €
<b>Différence AE-CP</b>	- €	1 290 000 €	- 1 290 000 €	- 2 580 000 €
<b>Encaissements</b>	14 975 042 €	10 921 525 €	10 680 040 €	- 241 485 €
<b>Solde budgétaire (encaissements - CP)</b>	- 692 589 €	1 133 527 €	- 1 449 639 €	- 2 583 166 €

#### CAP 20-25

Programmes 2019 I - SITE (Hors LABEX)	Affectations Budgétaires 2019
Challenge 1 (recherche /valorisation) AGRO	680 000 €
Challenge 2 (recherche /valorisation) SYSTEMES	970 000€
Challenge 3 (recherche /valorisation) MOBILITE	575 000€
Challenge 4 (recherche /valorisation) RISQUES	900 000€
Recherche interchallenges	145 000€
Recherche Emergence	510 000€
Recherche Instruments	373 603€
Formation (LEARN)	550 000€
International (hors actions challenges) WOW	180 000€
Attractivité (vie étudiante/politique des talents)	470 000€
Innovation	320 000€
CAMPUS	350 000€
Gouvernance / Structuration	2 080 000€
<b>TOTAL</b>	<b>8 103 603€</b>

### II.3- Le solde budgétaire

	UCA agrégé	UCA principal	BAI	CRFCB	UCAF	I-Site
Solde budgétaire	<b>- 10 310 478 €</b>	- 9 290 523 €	+ 454 309 €	+ 20 000 €	- 4 625 €	- 1 449 639 €
	UCA agrégé	UCA principal	BAI	CRFCB	UCAF	I-Site
Résultat prévisionnel	<b>- 63 213 €</b>	179 434 €	- 147 128 €	- €	4 500 €	- 100 019 €
CAF	<b>6 549 844 €</b>	5 439 942 €	1 104 902 €	- €	5 000 €	-
Variation FDR	<b>- 5 865 110 €</b>	- 7 544 446 €	454 309 €	- €	- €	-

	UCA agrégé
Variation de trésorerie	<b>- 8 564 401 €</b>

Le solde budgétaire correspond à la contribution de l'établissement à l'activité des différents pôles (via les recettes centralisées) et aux décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles (cf tableaux budgétaires 9 et 10). Il se présente sur l'établissement agrégé, en négatif à hauteur de 10,3M€ pour 2019 et entraîne donc un prélèvement sur le fonds de roulement de 5,8 M€.

La trésorerie est impactée en conséquence et accuse une variation négative de 8.8 M€

Le solde budgétaire du budget principal est de -9.2 M€ et s'explique par

- Les opérations immobilières du patrimoine non dévolu (hors PPP) qui représentent 13M€ pour un montant de recettes encaissables de 5,2 M€
- Le décalage d'encaissement des recettes notamment sur le pôle recherche, structurel au vu de la nature des financements

Ce solde budgétaire bien que négatif doit être mis en relation avec le tableau des opérations immobilières tableau 9 qui fait apparaître au final un équilibre des contrats de recherche. Les opérations immobilières hors dévolution et hors PPP contribuent effectivement en grande partie à ce solde négatif (- 7,2 M€) mais l'effet est conjoncturel par rapport à la durée des programmes et l'effet sur la trésorerie se lisse sur cette période.

Pôle « formation »	-6 314 916 €
Pôle « recherche »	-6 146 109 €
Pôle « universitaire »	-2 337 354 €
Pôles « services centraux » et « masse salariale »	+22 396 757 €
Pôle « immobilier et logistique »	-16 888 901 €
<b>Total budget principal</b>	<b>-9 290 523 €</b>

Budget principal	-9 290 523 €
Budget annexe immobilier	+454 309 €
CRFCB	-20 000 €
UCA Fondation	-4 625 €
I-SITE	-1 449 639 €
Total budget établissement	-10 310 478 €

## II.6- Les ratios de soutenabilité budgétaire

<i>Sur situation patrimoniale</i>	Compte financier 2017	Budget initial 2018	Budget rectificatif n°2-2018*	Budget rectificatif n°3-2018*	Budget initial 2019
Fonds de roulement en nombre de jours	69	18	42	46	38
Trésorerie en nombre de jours	94	42	70	77	65
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	14,79 %	21,70 %	19,86 %	18,6 %	18,56 %
Dépendance aux financements de l'Etat	10,29 %	18,71 %	19,20 %	17,72 %	18,12 %
Taux de déficit	0,03 %	0,03 %	-0,72 %	-0,34 %	-0,02 %
Poids des charges de personnel	82,85 %	76,08 %	78,53 %	79,38 %	79,15 %
Taux d'autofinancement	2,36 %	2,22 %	1,61 %	2,02 %	2,30 %
Part de l'autofinancement dans l'investissement	19,95 %	17,54 %	11,93 %	16,49 %	25,16 %

\*avec ajustement compte financier 2017 pour les montants des fonds de roulement et de trésorerie

<i>Sur situation budgétaire</i>	Compte financier 2017	Budget initial 2018	Budget rectificatif n°2-2018*	Budget rectificatif n°3-2018*	Budget initial 2019
Poids relatif des dépenses de personnel	83,97 %	77,81 %	79,81 %	81,25 %	81 %
Coût par ETPT	67 604 €	67 502 €	68 008 €	68 394 €	68 174 €
Poids relatif des recettes propres	6,61 %	8,24 %	9,41 %	9,08 %	8,63 %

### Taux de saturation BI 2019

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement. Ce ratio de rigidité évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

#### **Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)**

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, masse salariale d'I-SITE comprise, le taux de saturation s'élève à **79,15%** et enregistre donc une hausse d'environ 3 points par rapport au budget initial 2018 mais une baisse de 0,23 points par rapport au BR3.

Concernant l'établissement principal, le taux de saturation s'élève alors à **82,48%**.

Par rapport au BR3, les recettes de fonctionnement encaissables augmentent de 2,62M€ tandis que les dépenses de personnel augmentent seulement de 1,4M€. Même si le taux reste élevé, une tendance à la baisse s'amorce.

On peut en conclure que la situation reste toujours critique à l'UCA et nécessite la continuation du plan d'action mis en œuvre en 2018.

### L'équilibre financier

Le tableau d'équilibre et le tableau des opérations pour comptes de tiers apporte une précision sur l'impact de ces dernières sur la trésorerie

La conséquence du solde budgétaire sur la trésorerie est amortie par le crédit de TVA en cours d'instruction ; si on écarte ce point les opérations pour comptes de tiers ont un impact modéré et le prélèvement de trésorerie est sensiblement le même que le prélèvement sur le fonds de roulement.

### L'analyse de la soutenabilité

Le compte de résultat présente un résultat déficitaire de - 63K€ très proche de l'équilibre.

L'établissement principal dégage quant à lui un résultat positif de 180 K€ (taux de 0,7%) mais peu significatif ce qui démontre la fragilité financière et la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Une grande attention doit aussi être portée sur le tirage des recettes de façon à permettre le rapprochement sur l'exercice des ressources encaissées.

Le niveau du fonds de roulement diminue et s'élève à 29,5 M€ ; son niveau reste satisfaisant car il représente 38 jours de fonctionnement. Il est proche de l'objectif fixé dans le DOB mais il se dégrade par rapport au BR3 2018.

La soutenabilité réside dans la capacité de l'établissement à faire face à l'ensemble de ses engagements antérieurs (couverture des dépenses obligatoires) et nouveaux.

Les restes à payer se situent à 44,7 M€ sur opérations pluriannuelles.

Le montant de la capacité d'autofinancement est 6,5 M€ ; elle est en augmentation par rapport au BR 3 (5,7 M€) mais reste en deçà des objectifs fixés.

Elle représente 25% des dépenses d'investissement, elle est inférieure au seuil de 30% ; Les changements intervenus dans le mode de comptabilisation de la dévolution du patrimoine ont eu un impact important sur ce niveau en basculant une partie du financement en financement de l'actif.

On constate par ailleurs dans le tableau 9 bis que l'établissement participe largement au financement des opérations pluriannuelles immobilières (7,5 M€).

La trésorerie estimée à 59,4 M€ en janvier d'année 2019 connaît une variation prévisionnelle de – 8,8 M€ pour atteindre les 50, 8 M€ en fin d'année. Elle représente 65 jours de charges décaissables.

Le niveau de trésorerie ainsi que le niveau du fonds de roulement permettent de maintenir la stabilité financière.

L'UCA présente donc une situation financière qui requiert une grande modération budgétaire car l'établissement demeure économiquement très fragile notamment au regard du taux de masse salariale.

## **CONCLUSION**

**La construction du budget initial 2019 a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université (directions, composantes, structures de recherche, services) autour d'une volonté, affirmée par le Conseil d'administration à l'issue du débat d'orientations budgétaires de juillet 2018 : soutenir sur la durée le développement de l'établissement dans ses missions fondamentales de formation et de recherche. Pour satisfaire à cette double exigence (assurer le développement de l'établissement, veiller à sa soutenabilité économique et financière), l'effort s'est porté dans trois directions principales :**

- **une amélioration de la qualité des données et de la fiabilité des prévisions qui a conduit à un recalibrage des recettes et des dépenses, désormais plus proches de ce qui pourra être exécuté au cours de l'exercice budgétaire ;**
- **la recherche d'économies dans les dépenses de fonctionnement et un arbitrage strict sur les dépenses d'investissement, notamment sur les volets informatique et immobilier ;**
- **la mise en œuvre du plan de régulation de la masse salariale, qui s'est traduit par une campagne d'emplois resserrée affichant un certain nombre de priorités (la prise en compte des filières de formation en tension, le soutien aux dynamiques scientifiques, la réduction de la précarité pour les personnels BIATSS) et par la volonté de limiter au strict maximum le recrutement de nouveaux agents contractuels lorsqu'ils ne sont pas financés par des apports externes.**

**Cet effort se traduit par un budget prévisionnel qui, par rapport aux exercices antérieurs, gagne en fiabilité et qui, compte tenu de ce point, traduit une amélioration des principaux indicateurs d'équilibre et de soutenabilité. Cette amélioration reste toutefois relative et insuffisante sur certains points cruciaux, notamment la capacité d'autofinancement et la part de la masse salariale par rapport aux dépenses encaissables. Il conviendra donc d'être vigilant pour éviter tout dérapage au cours de l'exécution budgétaire (notamment sur la masse salariale et le recrutement d'agents contractuels). Et, conformément aux grandes orientations proposées par la gouvernance de l'Université à la suite de la publication du compte financier, il faudra prolonger cet effort lors des exercices budgétaires suivants. C'est là la condition de la réussite du projet stratégique de l'Université Clermont Auvergne.**

# LES TABLEAUX BUDGETAIRES

---

## 1. Autorisations budgétaires limitatives



## Tableau des emplois (pour vote)



Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial n°1 2019

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat * En ETPT	(B) Emplois financés hors SCSP En ETPT	(C) = (A) + (B) Global
	Permanents	Titulaires CDI Non permanents CDD			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs			1 355,86 4,10 327,80	22,00 219,46	1 355,86 26,10 547,26
<b>S/total EC</b>			<b>1 687,76</b>	<b>241,46</b>	<b>1 929,22</b>
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)			1 013,71 13,80 52,63	69,80 228,27	1 013,71 83,60 280,90
<b>S/total BIATSS</b>			<b>1 080,14</b>	<b>298,07</b>	<b>1 378,21</b>
<b>Totaux</b>			<b>2 767,91 (1)</b>	<b>539,53</b>	<b>3 307,43</b>
Plafond global des emplois votés par le CA **					
-					



## **Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)**



## ETABLISSEMENT AGREGE

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

DEPENSES 2019			RECETTES 2019	
	Montants		Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2019		
	BI	BI		
<b>Personnel</b>	<b>225 481 823 €</b>	<b>225 481 823 €</b>	<b>277 329 490 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>67 063 560 €</i>	<i>67 063 560 €</i>	233 285 154 €	Subvention pour charges de service public (MESR)
			5 601 482 €	Autres financements de l'Etat (autres ministères, ANR, ...)
			13 097 359 €	Autres financements publics (UE, collectivités, ...)
<b>Fonctionnement</b>	<b>51 997 055 €</b>	<b>52 865 187 €</b>	25 345 495 €	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
			<b>16 744 221 €</b>	<b>Recettes fléchées</b> (CPER - détail dans tableau 8)
<b>Investissement</b>	<b>24 941 819 €</b>	<b>26 037 179 €</b>	1 542 550 €	Financements de l'Etat fléchés
			15 177 671 €	Autres financements publics fléchés
			24 000 €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>302 420 697 €</b>	<b>304 384 189 €</b>	<b>294 073 711 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>			<b>10 310 478 €</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes</b>



ETABLISSEMENT PRINCIPAL

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

DEPENSES 2019			RECETTES 2019	
	Montants		Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2019		
	BI	BI		
<b>Personnel</b>	<b>220 907 920 €</b>	<b>220 907 920 €</b>	<b>267 579 515 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>67 063 560 €</i>	<i>67 063 560 €</i>	229 624 824 €	Subvention pour charges de service public (MESR)
			1 454 312 €	Autres financements de l'Etat (autres ministères, ...)
			11 818 509 €	Autres financements publics (UE, collectivités, ANR ...)
<b>Fonctionnement</b>	<b>44 836 011 €</b>	<b>43 974 883 €</b>	24 681 870 €	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
<b>Investissement</b>	<b>18 560 267 €</b>	<b>18 891 416 €</b>	<b>6 904 181 €</b>	<b>Recettes fléchées (OPER - détail dans tableau 6)</b>
			1 542 550 €	Financements de l'Etat fléchés
			5 337 631 €	Autres financements publics fléchés
			24 000 €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>284 304 198 €</b>	<b>283 774 219 €</b>	<b>274 483 696 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>		<b>- €</b>	<b>9 290 523 €</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes</b>



BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

DEPENSES 2019			RECETTES 2019	
	Montants		Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2019		
	BI	BI		
<b>Personnel</b>	- €	- €	<b>7 547 500 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
			3 411 330 €	Subvention pour charges de service public (MESR)
			4 136 170 €	Autres financements de l'Etat (autres ministères, ANR, ...)
			- €	Autres financements publics (UE, collectivités, ...)
			- €	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
<b>Fonctionnement</b>	<b>574 768 €</b>	<b>2 306 428 €</b>		
<b>Investissement</b>	<b>5 312 552 €</b>	<b>4 786 763 €</b>	- €	<b>Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)</b>
			- €	Financements de l'Etat fléchés
			- €	Autres financements publics fléchés
			- €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>5 887 320 €</b>	<b>7 093 191 €</b>	<b>7 547 500 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>			- €	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes</b>







**TABEAU 2** Autorisations budgétaires

DEPENSES 2019			RECETTES 2019	
	Montants		Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2019		
	BI	BI		
Personnel	- €	- €	1 069 475 €	Recettes globalisées
			- €	Subvention pour charges de service public (MESR)
			- €	Autres financements de l'Etat (autres ministères, ANR, ...)
			438 850 €	Autres financements publics (UE, collectivités, ...)
Fonctionnement	1 069 100 €	1 069 100 €	630 625 €	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
Investissement	5 000 €	5 000 €	- €	Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
			- €	Financements de l'Etat fléchés
			- €	Autres financements publics fléchés
			- €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>1 074 100 €</b>	<b>1 074 100 €</b>	<b>1 069 475 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>		<b>- €</b>	<b>4 625 €</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP - Recettes</b>



**TABLEAU 2** Autorisations budgétaires

DEPENSES 2019			RECETTES 2019	
	Montants		Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2019		
	BI	BI		
Personnel	4 331 903 €	4 331 903 €	840 000 €	Recettes globalisées
			- €	Subvention pour charges de service public (MESR)
			- €	Autres financements de l'Etat (autres ministères, ANR, ...)
			840 000 €	Autres financements publics (UE, collectivités, ...)
			- €	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
Fonctionnement	5 443 776 €	5 443 776 €		
Investissement	1 064 000 €	2 354 000 €	9 840 040 €	Recettes fléchées (COPER - détail dans tableau 8)
			- €	Financements de l'Etat fléchés
			9 840 040 €	Autres financements publics fléchés
			- €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>10 839 679 €</b>	<b>12 129 679 €</b>	<b>10 680 040 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>		<b>- €</b>	<b>1 449 639 €</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes</b>



**Tableau des dépenses par destination  
et des recettes par origine  
(pour information)**



**BUDGET Etablissement agrégé**  
Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>93 198 528</b>	<b>93 198 528</b>	<b>6 631 065</b>	<b>6 613 446</b>	<b>2 453 944</b>	<b>2 451 944</b>	<b>102 283 537</b>	<b>102 263 918</b>
D101-Formation initiale et continue Licence	91 124 261	91 124 261	3 790 315	3 805 800	1 574 767	1 597 067	96 489 343	96 527 128
D102-Formation initiale et continue Master	2 006 383	2 006 383	2 840 750	2 807 646	879 177	854 877	5 726 310	5 668 906
D103-Formation initiale et continue Doctorat	67 884	67 884	0	0	0	0	67 884	67 884
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	<b>5 208 298</b>	<b>5 208 298</b>	<b>1 595 900</b>	<b>1 455 400</b>	<b>113 000</b>	<b>113 000</b>	<b>6 917 198</b>	<b>6 776 698</b>
<b>Recherche universitaire</b>	<b>68 959 853</b>	<b>68 959 853</b>	<b>15 574 051</b>	<b>15 693 051</b>	<b>3 265 500</b>	<b>4 555 500</b>	<b>87 799 404</b>	<b>89 208 404</b>
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	22 963 299	22 963 299	2 149 720	2 268 720	530 214	530 214	25 643 233	25 762 233
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	6 928 367	6 928 367	620 465	620 465	45 295	45 295	7 594 127	7 594 127
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 336 175	6 336 175	1 075 413	1 075 413	165 940	165 940	7 577 528	7 577 528
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 469 690	3 469 690	1 188 821	1 188 821	271 707	1 561 707	4 930 218	6 220 218
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	14 464 711	14 464 711	1 044 912	1 044 912	36 270	36 270	15 545 893	15 545 893
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	14 797 611	14 797 611	9 494 720	9 494 720	2 216 074	2 216 074	26 508 405	26 508 405
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	<b>80 800</b>	<b>80 800</b>	<b>59 100</b>	<b>79 100</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>145 900</b>	<b>165 900</b>
<b>D114-Immobilier</b>	<b>6 192 604</b>	<b>6 192 604</b>	<b>15 655 357</b>	<b>17 082 972</b>	<b>16 681 175</b>	<b>16 428 535</b>	<b>38 529 136</b>	<b>39 704 111</b>
<b>D115-Pilotage et support</b>	<b>49 978 562</b>	<b>49 978 562</b>	<b>8 768 876</b>	<b>8 851 632</b>	<b>2 353 600</b>	<b>2 413 600</b>	<b>61 101 038</b>	<b>61 243 794</b>
<b>Vie Etudiante</b>	<b>1 863 178</b>	<b>1 863 178</b>	<b>3 712 706</b>	<b>3 089 586</b>	<b>68 600</b>	<b>68 600</b>	<b>5 644 484</b>	<b>5 021 364</b>
D201-Aides directes	501 799	501 799	2 367 950	2 367 950	0	0	2 869 749	2 869 749
D202-Aides indirectes	164 062	164 062	821 000	197 000	10 000	10 000	995 062	371 062
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 197 317	1 197 317	523 756	524 636	58 600	58 600	1 779 673	1 780 553
<b>TOTAL</b>	<b>225 481 823</b>	<b>225 481 823</b>	<b>51 997 055</b>	<b>52 865 187</b>	<b>24 941 819</b>	<b>26 037 179</b>	<b>302 420 697</b>	<b>304 384 189</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B**

0

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	233 285 154								233 285 154
FD020-Droits inscriptions					4 625 899			0	4 625 899
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					6 418 454			24 000	6 442 454
FD040-Taxe d'apprentissage					2 303 008			0	2 303 008
FD050-Etudes et travaux					305 904			0	305 904
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					2 750 321			0	2 750 321
FD070-ANR investissements d'avenir				111 421			10 066 840		10 178 261
FD080-ANR hors investissements d'avenir				2 090 252			0		2 090 252
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				3 180 762			3 817 500		6 998 262
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				4 111 220			889 000		5 000 220
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		5 541 982		3 128 104	947 548	1 542 550	304 331	0	11 464 515
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		59 500		318 600	1 857 298	0	0	0	2 235 398
FD130-Autres recettes				157 000	6 137 063		100 000	0	6 394 063
<b>TOTAL</b>	<b>233 285 154</b>	<b>5 601 482</b>		<b>13 097 359</b>	<b>25 345 495</b>	<b>1 542 550</b>	<b>15 177 671</b>	<b>24 000</b>	<b>294 073 711</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C**

10 310 478



**BUDGET Etablissement Principal**  
Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>93 187 528</b>	<b>93 187 528</b>	<b>6 631 065</b>	<b>6 613 446</b>	<b>2 453 944</b>	<b>2 451 944</b>	<b>102 272 537</b>	<b>102 252 918</b>
D101-Formation initiale et continue Licence	91 113 261	91 113 261	3 790 315	3 805 800	1 574 767	1 597 067	96 478 343	96 516 128
D102-Formation initiale et continue Master	2 006 383	2 006 383	2 840 750	2 807 646	879 177	854 877	5 726 310	5 668 906
D103-Formation initiale et continue Doctorat	67 884	67 884	0	0	0	0	67 884	67 884
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	<b>4 977 298</b>	<b>4 977 298</b>	<b>1 570 700</b>	<b>1 430 200</b>	<b>113 000</b>	<b>113 000</b>	<b>6 660 998</b>	<b>6 520 498</b>
<b>Recherche universitaire</b>	<b>64 627 950</b>	<b>64 627 950</b>	<b>9 923 400</b>	<b>10 042 400</b>	<b>2 201 500</b>	<b>2 201 500</b>	<b>76 752 850</b>	<b>76 871 850</b>
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	22 963 299	22 963 299	2 029 470	2 148 470	530 214	530 214	25 522 983	25 641 983
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	6 928 367	6 928 367	620 465	620 465	45 295	45 295	7 594 127	7 594 127
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 784 272	5 784 272	862 413	862 413	101 940	101 940	6 748 625	6 748 625
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 069 690	3 069 690	854 621	854 621	71 707	71 707	3 996 018	3 996 018
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	14 464 711	14 464 711	958 287	958 287	36 270	36 270	15 459 268	15 459 268
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	11 417 611	11 417 611	4 598 144	4 598 144	1 416 074	1 416 074	17 431 829	17 431 829
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	<b>80 800</b>	<b>80 800</b>	<b>59 100</b>	<b>79 100</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>145 900</b>	<b>165 900</b>
<b>D114-Immobilier</b>	<b>6 192 604</b>	<b>6 192 604</b>	<b>15 080 589</b>	<b>14 776 544</b>	<b>11 368 623</b>	<b>11 641 772</b>	<b>32 641 816</b>	<b>32 610 920</b>
<b>D115-Pilotage et support</b>	<b>49 978 562</b>	<b>49 978 562</b>	<b>8 007 451</b>	<b>8 092 607</b>	<b>2 348 600</b>	<b>2 408 600</b>	<b>60 334 613</b>	<b>60 479 769</b>
<b>Vie Etudiante</b>	<b>1 863 178</b>	<b>1 863 178</b>	<b>3 563 706</b>	<b>2 940 586</b>	<b>68 600</b>	<b>68 600</b>	<b>5 495 484</b>	<b>4 872 364</b>
D201-Aides directes	501 799	501 799	2 218 950	2 218 950	0	0	2 720 749	2 720 749
D202-Aides indirectes	164 062	164 062	821 000	197 000	10 000	10 000	995 062	371 062
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 197 317	1 197 317	523 756	524 636	58 600	58 600	1 779 673	1 780 553
<b>TOTAL</b>	<b>220 907 920</b>	<b>220 907 920</b>	<b>44 836 011</b>	<b>43 974 883</b>	<b>18 560 267</b>	<b>18 891 416</b>	<b>284 304 198</b>	<b>283 774 219</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B** 0

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	229 624 824								229 624 824
FD020-Droits inscriptions					4 625 899			0	4 625 899
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					6 418 454			24 000	6 442 454
FD040-Taxe d'apprentissage					2 303 008			0	2 303 008
FD050-Etudes et travaux					305 904			0	305 904
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					2 750 321			0	2 750 321
FD070-ANR investissements d'avenir				111 421			406 800		518 221
FD080-ANR hors investissements d'avenir				2 090 252			0		2 090 252
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				2 220 512			3 817 500		6 038 012
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				4 111 220			889 000		5 000 220
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		1 394 812		3 128 104	947 548	1 542 550	224 331	0	7 237 345
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		59 500		0	1 402 198	0	0	0	1 461 698
FD130-Autres recettes				157 000	5 928 538		0	0	6 085 538
<b>TOTAL</b>	<b>229 624 824</b>	<b>1 454 312</b>		<b>11 818 509</b>	<b>24 681 870</b>	<b>1 542 550</b>	<b>5 337 631</b>	<b>24 000</b>	<b>274 483 696</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C** 9 290 523



**BUDGET Budget annexe immobilier**  
Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
<b>Formation initiale et continue</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Recherche universitaire</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D114-Immobilier</b>	0	0	574 768	2 306 428	5 312 552	4 786 763	5 887 320	7 093 191
<b>D115-Pilotage et support</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Vie Etudiante</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes	0	0	0	0	0	0	0	0
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>574 768</b>	<b>2 306 428</b>	<b>5 312 552</b>	<b>4 786 763</b>	<b>5 887 320</b>	<b>7 093 191</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B** 454 309

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	3 411 330								3 411 330
FD020-Droits inscriptions					0			0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					0			0	0
FD040-Taxe d'apprentissage					0			0	0
FD050-Etudes et travaux					0			0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					0			0	0
FD070-ANR investissements d'avenir				0			0		0
FD080-ANR hors investissements d'avenir		0				0	0		0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				0			0		0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				0			0		0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		4 136 170		0	0	0	0	0	4 136 170
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		0		0	0	0	0	0	0
FD130-Autres recettes				0	0		0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 411 330</b>	<b>4 136 170</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 547 500</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C** 0



**BUDGET CRFCB**

Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

## Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
<b>Formation initiale et continue</b>	11 000	11 000	0	0	0	0	11 000	11 000
D101-Formation initiale et continue Licence	11 000	11 000	0	0	0	0	11 000	11 000
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	231 000	231 000	25 200	25 200	0	0	256 200	256 200
<b>Recherche universitaire</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D114-Immobilier</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D115-Pilotage et support</b>	0	0	48 200	45 800	0	0	48 200	45 800
<b>Vie Etudiante</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes	0	0	0	0	0	0	0	0
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>242 000</b>	<b>242 000</b>	<b>73 400</b>	<b>71 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>315 400</b>	<b>313 000</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B**
**0**

## Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	249 000								249 000
FD020-Droits inscriptions					0			0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					0			0	0
FD040-Taxe d'apprentissage					0			0	0
FD050-Etudes et travaux					0			0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					0			0	0
FD070-ANR investissements d'avenir					0			0	0
FD080-ANR hors investissements d'avenir					0			0	0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région					0			0	0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE					0			0	0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		11 000			0	0		0	11 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		0			0	0		0	0
FD130-Autres recettes					33 000			0	33 000
<b>TOTAL</b>	<b>249 000</b>	<b>11 000</b>			<b>0</b>	<b>33 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>293 000</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C**
**20 000**



**BUDGET UCA Fondation**  
Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
<b>Formation initiale et continue</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Recherche universitaire</b>	0	0	206 875	206 875	0	0	206 875	206 875
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	120 250	120 250	0	0	120 250	120 250
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	86 625	86 625	0	0	86 625	86 625
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D114-Immobilier</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D115-Pilotage et support</b>	0	0	713 225	713 225	5 000	5 000	718 225	718 225
<b>Vie Etudiante</b>	0	0	149 000	149 000	0	0	149 000	149 000
D201-Aides directes	0	0	149 000	149 000	0	0	149 000	149 000
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 069 100</b>	<b>1 069 100</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>1 074 100</b>	<b>1 074 100</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B**      0

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	0							0	0
FD020-Droits inscriptions					0			0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					0			0	0
FD040-Taxe d'apprentissage					0			0	0
FD050-Etudes et travaux					0			0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					0		0	0	0
FD070-ANR investissements d'avenir				0		0	0	0	0
FD080-ANR hors investissements d'avenir		0					0	0	120 250
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				120 250				0	0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				0				0	0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		0		0	0	0	0	0	0
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		0		318 600	455 100	0	0	0	773 700
FD130-Autres recettes				0	175 525			0	175 525
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>438 850</b>	<b>630 625</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 069 475</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C**      4 625



**BUDGET I-SITE**

Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

## Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI						
<b>Formation initiale et continue</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D105-Bibliothèques et Documentation</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Recherche universitaire</b>	4 331 903	4 331 903	5 443 776	5 443 776	1 064 000	2 354 000	10 839 679	12 129 679
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	551 903	551 903	213 000	213 000	64 000	64 000	828 903	828 903
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	400 000	400 000	334 200	334 200	200 000	1 490 000	934 200	2 224 200
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	3 380 000	3 380 000	4 896 576	4 896 576	800 000	800 000	9 076 576	9 076 576
<b>D113-Diffusion des savoirs et musées</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D114-Immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>D115-Pilotage et support</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Vie Etudiante</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes	0	0	0	0	0	0	0	0
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 331 903</b>	<b>4 331 903</b>	<b>5 443 776</b>	<b>5 443 776</b>	<b>1 064 000</b>	<b>2 354 000</b>	<b>10 839 679</b>	<b>12 129 679</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B</b>	<b>0</b>
---	----------

## Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	0								0
FD020-Droits inscriptions					0				0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					0				0
FD040-Taxe d'apprentissage					0				0
FD050-Etudes et travaux					0				0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					0				0
FD070-ANR investissements d'avenir				0			9 660 040		9 660 040
FD080-ANR hors investissements d'avenir		0					0		0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				840 000					840 000
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				0					0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		0		0	0	0	80 000		80 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		0		0	0	0	0		0
FD130-Autres recettes				0	0		100 000		100 000
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>840 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 840 040</b>	<b>0</b>	<b>10 680 040</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C</b>	<b>1 449 639</b>
--	------------------



# LES TABLEAUX BUDGETAIRES

---

## 2. Equilibre financier



## **Tableau d'équilibre financier (pour vote)**



Tableau équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		
Solde budgétaire (déficit) (D2) *	10 310 478	
<i>dont fondation</i>	4 625	
<i>dont budget principal</i>	9 290 523	
<i>dont budget annexe immobilier</i>	0	
<i>dont CRFCB</i>	20 000	
<i>dont I-SITE</i>	1 449 639	
<b>Remboursements d'emprunts</b>	-	
Remboursements d'emprunts (capital) ; nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	157 397	
Opérations au nom et pour le compte de tiers <b>**</b> (c1)	3 503 742	
Autres décaissements non budgétaires (e1)	150 000	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)= D2+b1+c1+e1)</b>	14 121 617	
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (l)=(2)-(1)</b>	-	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a) <b>***</b></i>		
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>		
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (l)</b>	<b>14 121 617</b>	
FINANCEMENTS		
Solde budgétaire (excédent) (D1) *		
<i>dont fondation</i>	0	
<i>dont budget principal</i>	0	
<i>dont budget annexe immobilier</i>	454 309	
<i>dont CRFCB</i>	0	
<i>dont I-SITE</i>	0	
<b>Nouveaux emprunts</b>	-	
Remboursements d'emprunts (capital) ; nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	522 500	
Opérations au nom et pour le compte de tiers <b>**</b> (c2)	2 335 016	
Autres encaissements non budgétaires (e2)	2 400 000	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+b2+c2+e2)</b>	5 257 516	
<b>PRELEVEMENT de trésorerie (l)=(1)-(2)</b>	8 864 101	
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a) <b>***</b></i>	5 180 956	
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée(d)</i>	3 683 145	
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2)+(l)</b>	<b>14 121 617</b>	

\* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement  
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

\*\* Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)



**Tableau des opérations pour comptes de tiers**  
(pour information)



Tableau des opérations pour le compte de tiers - Etablissement

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1 : Aide à la mobilité	C 46711000	AMI prog 231 autres compte débiteurs ou créditeurs	576 800	576 800
Opération 2 : bourses Université Franco Allemande	C 46711000	Autres comptes - université Franco Allemande	135 270	135 270
Opération 3 : Reversement Sécurité sociale étudiante	C 473110000	Recettes à transférer	40 000	40 000
Opération 4 : TVA	C 44562/6..... C 4457 ....	TVA déductible TVA collectée	2 254 033	1 086 669
Opération 5 : gratification des maîtres de stage	C 473110000	Recettes à transférer	480 000	480 000
Opération 6 : RAFF	C 473110000	Recettes à transférer	17 639	16 276
<b>TOTAL</b>			<b>3 503 742</b>	<b>2 335 016</b>



# LES TABLEAUX BUDGETAIRES

---

## 3. Analyse de la soutenabilité



**Tableau de situation patrimoniale**  
(compte de résultat – tableau de financement)  
(pour vote)



### Tableau Etablissement Agrégé Situation patrimoniale

#### POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

#### Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	225 481 823	Subventions de l'Etat	234 709 443
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	67 063 560	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	68 346 571	Autres subventions	24 686 784
		Autres produits	34 368 954
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>293 828 394</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>293 765 181</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	63 213
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>293 828 394</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>293 828 394</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

#### Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	63 213
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 481 384
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 868 327
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>6 549 844</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

#### État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	6 549 844
Investissements	25 694 327	Financement de l'actif par l'Etat	5 719 743
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 956 655
		Autres ressources	580 724
Remboursement des dettes financières	500 249	Augmentation des dettes financières	522 500
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>26 194 576</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>20 329 466</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>5 865 110</b>

#### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	5 865 110
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 998 991
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	8 864 101
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	29 448 616
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	38 013 017
Niveau de la TRESORERIE	8 564 401

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



Tableau Etablissement Principal  
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	220 907 920	Subventions de l'Etat	231 038 113
		Fiscalité affectée	
		Autres subventions	14 447 630
		Autres produits	29 104 002
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	53 502 391		
		<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>274 589 745</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>274 410 311</b>		
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	179 434	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>274 589 745</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>274 589 745</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	179 434
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 527 508
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 267 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>5 439 942</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	5 439 942
		Financement de l'actif par l'Etat	1 583 573
Investissements	18 548 564	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 602 655
		Autres ressources	580 724
Remboursement des dettes financières	500 249	Augmentation des dettes financières	522 500
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>19 048 813</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>12 729 394</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>6 319 419</b>

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 6 319 419
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 524 727
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 7 844 146
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	18 017 312
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	25 561 758
Niveau de la TRESORERIE	7 544 446



**Tableau Budget Annexe Immobilier  
Situation patrimoniale**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	-	Subventions de l'Etat	3 411 330
		Fiscalité affectée	
		Autres subventions	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	7 745 044	Autres produits	4 186 586
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>7 745 044</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>7 597 916</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	147 128
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>7 745 044</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>7 745 044</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	147 128
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 438 616
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 186 586
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>1 104 902</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	1 104 902
		Financement de l'actif par l'Etat	4 136 170
Investissements	4 786 763	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>4 786 763</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 241 072</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>454 309</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	454 309
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	454 309
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	7 284 625
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 830 316
Niveau de la TRESORERIE	454 309

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



**Tableau CRFCB**  
**Situation patrimoniale**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	242 000	Subventions de l'Etat	260 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	71 000	Autres subventions	20 000
		Autres produits	33 000
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>313 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>313 000</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>313 000</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>313 000</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>-</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	-
Investissements		Financement de l'actif par l'Etat	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>-</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	20 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 20 000
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	132 248
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	152 248
Niveau de la TRESORERIE	- 20 000



**Tableau UCA Fondation  
Situation patrimoniale**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	-	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	443 475
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 069 600	Autres subventions	630 625
		Autres produits	
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>1 069 600</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>1 074 100</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 500	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>1 074 100</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>1 074 100</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>5 000</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	5 000
Investissements	5 000	Financement de l'actif par l'État	
Remboursement des dettes financières		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>5 000</b>	Augmentation des dettes financières	
		<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 000</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 625
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-4 625
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	3 140 628
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 145 253
Niveau de la TRESORERIE	-4 625

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



Tableau I-SITE  
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		Montants	PRODUITS		Montants
Personnel		4 331 903	Subventions de l'Etat		
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée		
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention		5 958 536	Autres subventions		9 775 679
			Autres produits		414 741
	<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>10 290 439</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>10 190 420</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		100 019
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>		<b>10 290 439</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>		<b>10 290 439</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	100 019
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	514 760
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	414 741
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>-</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		Montants	RESSOURCES		Montants
Insuffisance d'autofinancement*		-	Capacité d'autofinancement*		-
Investissements		2 354 000	Financement de l'actif par l'Etat		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		2 354 000
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>		<b>2 354 000</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>		<b>2 354 000</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>		<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>		<b>-</b>

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 449 639
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-1 449 639
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	873 804
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	2 323 443
Niveau de la TRESORERIE	-1 449 639

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



## **Plan de trésorerie (pour information)**



POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	59 447	98 644	79 945	58 423	100 869	79 962	58 390	87 540	65 513	45 882	84 662	63 750	883 028
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>A1. Recettes budgétaires globalisées</b>	59 441	1 820	1 745	63 132	1 705	2 570	60 147	930	1 874	60 070	6 259	17 637	277 329
Subvention pour charges de service public	58 321	0	0	58 321	0	0	58 321	0	0	54 910	0	3 411	233 285
Autres financements de l'Etat	55	19	27	100	6	16	217	7	10	37	39	5 068	5 601
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics	80	503	604	965	856	1 171	534	576	596	578	2 532	4 104	13 097
Recettes propres	985	1 298	1 114	3 746	843	1 383	1 075	347	1 268	4 545	3 688	5 054	25 345
<b>A2. Recettes budgétaires fléchées</b>	0	2	18	966	0	4	241	0	1	578	3 690	11 245	16 744
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	965	0	0	0	0	0	578	0	0	1 543
Autres financements publics fléchés	0	0	18	0	0	0	241	0	0	0	3 688	11 231	15 178
Recettes propres fléchées	0	2	0	1	0	4	0	0	1	1	2	14	24
<b>A3. Opérations non budgétaires</b>	55	411	150	37	485	177	122	35	391	2 103	88	1 202	5 258
Emprunts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	100
Opérations gérées en compte de tiers	55	411	150	37	485	177	122	35	291	2 103	88	780	4 735
TVA encaissée	15	102	91	35	81	125	101	15	140	93	88	200	1 087
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	40	308	9	2	404	2	1	0	1	1	0	480	1 248
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0	0	50	0	0	50	20	20	150	2 010	0	100	2 400
<b>A. TOTAL</b>	<b>59 496</b>	<b>2 232</b>	<b>1 913</b>	<b>64 135</b>	<b>2 191</b>	<b>2 751</b>	<b>60 510</b>	<b>965</b>	<b>2 266</b>	<b>62 752</b>	<b>10 037</b>	<b>30 085</b>	<b>299 331</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>B1. Enveloppes hors recettes fléchées</b>	19 050	19 310	21 810	20 073	20 911	22 231	28 174	21 996	20 369	22 071	28 006	38 458	282 459
Personnel	17 548	17 641	19 488	18 050	18 229	18 712	18 888	20 491	17 801	18 396	17 640	17 934	220 819
Fonctionnement	749	935	1 527	1 064	1 377	2 257	5 963	505	1 737	1 707	8 801	18 839	45 461
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	752	733	795	960	1 304	1 262	3 322	1 000	831	1 968	1 566	1 686	16 179
<b>B2. Dépenses sur recettes fléchées</b>	1 096	1 364	1 290	1 369	1 628	1 760	2 895	970	1 289	1 480	2 553	4 233	21 925
Personnel	289	389	359	316	307	327	318	318	351	563	563	563	4 663
Fonctionnement	106	118	261	114	189	300	936	65	272	280	1 540	3 222	7 405
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	701	857	671	939	1 132	1 133	1 640	587	666	636	449	447	9 858
<b>B3. Opérations non budgétaires</b>	154	257	334	247	558	332	293	26	240	420	391	561	3 811
Emprunts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57
Prêts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
Opérations gérées en compte de tiers	154	257	334	247	558	332	293	26	240	420	391	403	3 654
TVA décaissée	105	124	199	169	186	241	222	13	227	209	246	313	2 254
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	34	118	120	77	332	91	70	13	12	211	95	76	1 250
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	15	15	15	0	40	0	0	0	0	0	50	15	150
<b>B. TOTAL</b>	<b>20 299</b>	<b>20 930</b>	<b>23 434</b>	<b>21 689</b>	<b>23 098</b>	<b>24 323</b>	<b>31 361</b>	<b>22 991</b>	<b>21 698</b>	<b>23 971</b>	<b>30 949</b>	<b>43 252</b>	<b>308 195</b>
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	39 197	-18 699	-21 522	42 446	-20 907	-21 572	29 149	-22 026	-19 632	38 781	-20 912	-13 167	-8 864
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	<b>98 644</b>	<b>79 945</b>	<b>58 423</b>	<b>100 869</b>	<b>79 962</b>	<b>58 390</b>	<b>87 540</b>	<b>65 513</b>	<b>45 882</b>	<b>84 662</b>	<b>63 750</b>	<b>50 583</b>	<b>-8 864</b>

Variation annuelle  
 dont trésorerie fléchée = A2 - B2  
 dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3  
 dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1

-8 864  
 -5 181  
 1 446  
 -5 130



**Tableau des opérations liées aux recettes fléchées**  
(pour information)



**Tableau BUDGET ETABLISSEMENT**  
Opérations liées aux recettes fléchées

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Antérieures à 2019	2019	2020	2021	2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	6 976 484	1 795 528	4 111 827	0
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>56 454 872</b>	<b>16 744 221</b>	<b>15 281 052</b>	<b>5 966 780</b>	<b>1 955 200</b>
Financements de l'État fléchés	5 242 420	1 542 550	620 000	-	-
Autres financements publics fléchés	51 188 847	15 177 671	14 422 052	5 966 780	1 955 200
Recettes propres fléchées	23 605	24 000	239 000	-	-
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>49 478 388</b>	<b>21 925 177</b>	<b>12 964 753</b>	<b>16 617 628</b>	<b>2 477 150</b>
Personnel					
AE=CP	13 188 977	4 662 858	4 592 148	4 265 755	2 012 040
Fonctionnement et intervention					
AE	11 374 552	7 165 038	6 249 402	4 581 923	356 255
CP	10 973 670	7 404 509	6 372 283	4 611 598	365 110
Investissement					
AE	35 755 558	7 052 631	1 447 108	1 664 107	11 357
CP	25 315 741	9 857 810	2 916 935	7 740 275	100 000
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>6 976 484</b>	<b>5 180 956</b>	<b>2 316 299</b>	<b>10 650 848</b>	<b>521 950</b>
<i>X repts au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
<b>Auto-financement des opérations fléchées (d)</b>	-	-	-	6 539 021	521 950
<b>Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)</b>	-	-	-	-	-
<b>Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)</b>	<b>6 976 484</b>	<b>1 795 528</b>	<b>4 111 827</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



Tableau BUDGET PRINCIPAL  
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2019	2019	2020	2021	2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	936 947	0	1 723 894	0
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>27 182 546</b>	<b>6 904 181</b>	<b>5 020 267</b>	<b>1 188 298</b>	<b>1 955 200</b>
Financements de l'État fléchés	5 182 420	1 542 550	620 000	-	-
Autres financements publics fléchés	21 976 521	5 337 631	4 161 267	1 188 298	1 955 200
Recettes propres fléchées	23 605	24 000	239 000	-	-
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>26 245 599</b>	<b>10 590 351</b>	<b>3 296 373</b>	<b>7 908 851</b>	<b>2 186 902</b>
Personnel					
AE=CP	1 148 451	450 608	485 391	373 351	1 912 040
Fonctionnement et intervention					
AE	3 489 663	1 776 462	1 037 012	345 707	266 007
CP	3 211 662	2 015 933	1 037 012	375 382	274 862
Investissement					
AE	31 620 446	5 988 631	339 000	1 083 950	88 643
CP	21 885 486	8 123 810	1 773 970	7 160 118	-
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>936 947</b>	<b>3 686 170</b>	<b>1 723 894</b>	<b>6 720 553</b>	<b>231 702</b>



**Tableau BUDGET I-SITE**  
Opérations liées aux recettes fléchées

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**I-SITE**

	Antérieures à 2019	2019	2020	2021	2022
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>					
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>29 272 326</b>	<b>9 840 040</b>	<b>10 260 785</b>	<b>4 778 482</b>	
Financements de l'Etat fléchés	60 000				
Autres financements publics fléchés	29 212 326	9 840 040	10 260 785	4 778 482	
Recettes propres fléchées					
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>23 232 789</b>	<b>11 334 826</b>	<b>10 584 993</b>	<b>8 708 777</b>	<b>290 248</b>
Personnel					
AE=CP	12 040 526	4 212 250	4 106 757	3 892 404	100 000
Fonctionnement et intervention					
AE	7 884 889	5 388 576	5 212 390	4 236 216	90 248
CP	7 762 008	5 388 576	5 335 271	4 236 216	90 248
Investissement					
AE	4 135 112	1 064 000	1 108 108	580 157	100 000
CP	3 430 255	1 734 000	1 142 965	580 157	100 000
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>6 039 537</b>	<b>1 494 786</b>	<b>324 208</b>	<b>3 930 295</b>	<b>290 248</b>

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)



**Tableau agrégé des opérations pluriannuelles**  
(pour vote)



**BUDGET ETABLISSEMENT**  
Tableau des opérations pluriannuelles

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**A - Dépenses**

Opérations	Montant de l'opération					Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommés en fin d'année n (CP)				
Pôle biologie	14 500 000	14 717 517	1 801 548	16 519 065	1 801 548	1 801 548	2 407 231	4 219 562	-	4 219 562	12 297 500	13 311 061	2 783 272				
IME	16 071 146	16 243 333	16 116 675	32 359 999	16 628	16 628	11 694 390	2 897 509	-	2 897 509	2 897 509	42 461	2 940 000				
Maison de l'innovation	3 500 000	3 406 631	3 068 307	6 474 938	3 068 307	3 068 307	3 152 390	300 000	-	300 000	3 000 000	860 364	3 000 000				
Instructing	1 000 000	1 548 338	320 864	2 877 206	515 229	515 229	411 377	400 000	-	400 000	583 201	164 210	1 147 411				
STAPS	2 461 306	2 895 405	2 218 863	5 114 268	2 218 863	2 218 863	2 057 640	304 946	-	304 946	3 510 515	3 510 515	98 764				
Opérations hors dévolution	9 558 818	4 001 372	80 277 029	94 837 219	5 887 320	5 887 320	21 867 317	1 375 000	-	1 375 000	14 881 207	11 930 021	3 000 000				
PPA patrimoine dévolu	198 119 846	81 808 358	15 747 070	195 675 274	975 000	975 000	3 416 399	215 000	-	215 000	20 822 453	20 822 453	44 505 068				
ERIC	31 403 377	15 642 526	80 000	47 125 903	215 000	215 000	108 644 996	24 676 467	-	24 676 467	12 129 679	19 480 949	157 738				
Learning center	24 000 000	80 000	215 000	24 275 000	215 000	215 000	80 000	215 000	-	215 000	1 108 000	1 108 000	50 465				
<b>Total opérations immobilières</b>	<b>327 893 891</b>	<b>164 351 673</b>	<b>154 324 139</b>	<b>478 999 941</b>	<b>19 647 478</b>	<b>19 647 478</b>	<b>137 650 145</b>	<b>20 822 453</b>	<b>-</b>	<b>20 822 453</b>	<b>20 822 453</b>	<b>42 981 452</b>	<b>44 505 068</b>				
LIFE	56 444 833	36 400 428	16 134 705	88 935 961	10 839 679	10 839 679	28 400 428	12 129 679	-	12 129 679	1 146 830	4 066 904	53 338				
Contrats de Recherche < 2016	10 456 006	10 279 070	9 355 538	20 113 606	1 027 830	1 027 830	8 646 380	2 147 113	-	2 147 113	2 147 113	2 147 113	4 066 904				
Contrats de Recherche 2016	11 260 437	9 823 406	8 646 380	19 703 193	2 147 113	2 147 113	3 820 898	3 341 765	-	3 341 765	3 341 765	3 341 765	3 341 765				
Contrats de Recherche 2017	7 275 886	3 820 414	3 841 265	7 661 679	2 075 235	2 075 235	2 388 444	2 388 444	-	2 388 444	2 388 444	2 388 444	2 388 444				
Contrats de Recherche 2018	8 531 347	2 186 484	2 186 484	4 717 868	3 283 242	3 283 242	4 867 094	4 867 094	-	4 867 094	4 867 094	4 867 094	4 867 094				
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>93 948 609</b>	<b>54 481 762</b>	<b>40 833 832</b>	<b>149 803 396</b>	<b>19 373 399</b>	<b>19 373 399</b>	<b>54 886 018</b>	<b>20 782 399</b>	<b>-</b>	<b>20 782 399</b>	<b>20 782 399</b>	<b>42 981 452</b>	<b>44 505 068</b>				
NUCLEI Mon Pass Pro	78 700	78 700	181 000	259 700	181 000	181 000	78 700	181 000	-	181 000	181 000	181 000	181 000				
Chercheur.e	3 132 605	902 280	978 463	4 013 348	1 810 743	1 810 743	3 142 889	87 600	-	87 600	3 142 889	3 142 889	3 142 889				
Autres contrats d'enseignement	677 683	301 289	211 242	1 180 214	1 180 214	1 180 214	1 180 214	1 180 214	-	1 180 214	1 180 214	1 180 214	1 180 214				
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>6 835 288</b>	<b>1 282 279</b>	<b>1 178 596</b>	<b>9 296 163</b>	<b>1 376 600</b>	<b>1 376 600</b>	<b>1 284 539</b>	<b>1 123 852</b>	<b>-</b>	<b>1 123 852</b>	<b>1 123 852</b>	<b>4 290 092</b>	<b>4 290 092</b>				
<b>Total</b>	<b>428 677 788</b>	<b>220 125 714</b>	<b>205 156 567</b>	<b>653 409 869</b>	<b>40 397 477</b>	<b>40 397 477</b>	<b>153 820 702</b>	<b>157 835 042</b>	<b>-</b>	<b>157 835 042</b>	<b>42 981 452</b>	<b>183 143 743</b>	<b>44 719 550</b>				

**B - Recettes**

Opérations	Montant de l'opération		Prélevement sur la trésorerie	Financements certifiés		Restes à encadrer
	(1)	(2)		Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	
Pôle biologie	14 500 000	14 717 517	1 801 548	1 801 548	1 801 548	13 311 061
IME	16 071 146	16 243 333	16 116 675	16 628	16 628	42 461
Maison de l'innovation	3 500 000	3 406 631	3 068 307	3 068 307	3 068 307	3 000 000
Instructing	1 000 000	1 548 338	320 864	515 229	515 229	860 364
STAPS	2 461 306	2 895 405	2 218 863	2 218 863	2 218 863	1 147 411
Opérations hors dévolution	9 558 818	4 001 372	80 277 029	5 887 320	5 887 320	3 000 000
PPA patrimoine dévolu	198 119 846	81 808 358	15 747 070	975 000	975 000	1 300 484
ERIC	31 403 377	15 642 526	80 000	215 000	215 000	1 930 021
Learning center	24 000 000	80 000	215 000	215 000	215 000	1 930 021
<b>Total opérations immobilières</b>	<b>327 893 891</b>	<b>164 351 673</b>	<b>154 324 139</b>	<b>19 647 478</b>	<b>19 647 478</b>	<b>44 505 068</b>
LIFE	56 444 833	36 400 428	16 134 705	10 839 679	10 839 679	157 738
Contrats de Recherche < 2016	10 456 006	10 279 070	9 355 538	1 027 830	1 027 830	4 066 904
Contrats de Recherche 2016	11 260 437	9 823 406	8 646 380	2 147 113	2 147 113	4 066 904
Contrats de Recherche 2017	7 275 886	3 820 414	3 841 265	2 075 235	2 075 235	3 341 765
Contrats de Recherche 2018	8 531 347	2 186 484	2 186 484	3 283 242	3 283 242	3 081 361
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>93 948 609</b>	<b>54 481 762</b>	<b>40 833 832</b>	<b>19 373 399</b>	<b>19 373 399</b>	<b>44 505 068</b>
NUCLEI Mon Pass Pro	78 700	78 700	181 000	181 000	181 000	181 000
Chercheur.e	3 132 605	902 280	978 463	1 810 743	1 810 743	3 142 889
Autres contrats d'enseignement	677 683	301 289	211 242	1 180 214	1 180 214	3 142 889
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>6 835 288</b>	<b>1 282 279</b>	<b>1 178 596</b>	<b>1 376 600</b>	<b>1 376 600</b>	<b>4 290 092</b>
<b>Total</b>	<b>428 677 788</b>	<b>220 125 714</b>	<b>205 156 567</b>	<b>40 397 477</b>	<b>40 397 477</b>	<b>44 719 550</b>



**Tableau de suivi des opérations immobilières**  
(pour information)



Tableau de suivi des opérations immobilières

Opération	Prévisions N1, et suivants					
	AI prévues en 2020	CP prévues en 2020	AI prévues en 2021	CP prévues en 2021	AI prévues en 2021	CP prévues en 2021
(13)	0	103	144	150	0	137
	0	1 083 305	0	1 505 000	0	65
	0	1 031 760	42 057	423 574	0	13
	0	3 270 000	0	2 817 656	0	0
	0	0	840 364	1 140 888	0	0
	0	0	1	381 720	0	0
	0	0	1	0	0	0
	11 112	460 000	148 230	1 789 525	-21 341	1 789 246
	6 000 000	6 113 600	53 287 683	62 715 596	52 527 614	62 715 598
	1 000 000	1 400 000	1 000 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000
	0	0	25 705 000	25 705 000	0	0
<b>TOTAL PPI</b>	<b>7 111 944</b>	<b>9 381 905</b>	<b>81 687 960</b>	<b>100 592 621</b>	<b>62 122 365</b>	<b>88 616 522</b>

Opération	Prévisions N1 (2020) (R1 - R6)						Retenues	
	AI anticipées antérieures à 2019	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) + (4) + (5)	(7)	(8)	CP anticipées antérieures à 2019	(9) = (7) - (8)
Maisons de ville	15 217 517	12 080 512	3 801 548	9 875 000	7 497 213	0	2 135 522	4 213 522
Maison de ville	15 243 331	15 136 075	35 028	12 797 930	13 595 396	0	2 952 442	0
Maison de ville	3 085 031	489 879	1 605 900	3 085 900	3 085 900	0	3 085 900	0
Maison de ville	2 895 465	2 529 887	507 467	3 555 922	315 556	0	3 240 366	0
Maison de ville	5 388 338	3 201 651	2 218 635	2 973 251	2 057 640	0	300 000	0
Maison de ville	4 001 373	2 872 591	1 516 229	4 111 277	400 000	0	583 301	0
Maison de ville	24 013 987	22 074 292	6 447 116	2 794 948	2 699 852	0	3 510 315	0
Maison de ville	61 888 358	60 077 029	5 988 276	24 695 316	23 381 471	0	23 381 471	0
Maison de ville	19 227 230	18 921 000	3 676 000	3 676 000	3 676 000	0	3 676 000	0
Maison de ville	66 100	66 100	215 000	80 000	80 000	0	215 000	0
<b>TOTAL PPI</b>	<b>164 351 673</b>	<b>158 234 336</b>	<b>19 847 478</b>	<b>137 520 145</b>	<b>108 644 096</b>	<b>0</b>	<b>20 822 453</b>	<b>157 927 693</b>

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Montant de l'opération en cours	Montant restant à financer
Pôle biologie	Financement de l'état	2 500 000	1 675 000	577 500
	Financement des CT	6 000 000	4 440 000	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 1</b>	<b>8 500 000</b>	<b>6 115 000</b>	<b>2 137 500</b>
PME	Financement de l'état	4 600 000	690 000	520 000
	Financement des CT	10 700 000	7 110 000	1 380 000
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 2</b>	<b>15 300 000</b>	<b>7 800 000</b>	<b>2 900 000</b>
Maison de ville	Financement de l'état	550 000	275 000	0
	Financement des CT	3 000 000	2 600 000	400 000
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 3</b>	<b>3 550 000</b>	<b>2 875 000</b>	<b>400 000</b>
Hébergement	Financement de l'état	1 950 000	450 000	347 500
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 4</b>	<b>1 950 000</b>	<b>450 000</b>	<b>347 500</b>
STAPS	Financement de l'état	1 100 000	400 000	0
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 5</b>	<b>1 100 000</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>
Mise en conformité chimie et 2 et amplificateurs	Financement de l'état	2 461 106	200 000	0
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 6</b>	<b>2 461 106</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>
Opérations hors dévolution	Financement de l'état	9 558 838	0	0
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 7</b>	<b>9 558 838</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CHIC	Financement de l'état	15 000 000	15 000 000	0
	Financement des CT	5 000 000	5 000 000	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 8</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>0</b>
PPI patrimoine dévolu	Financement de l'état	7 147 500	7 147 500	112 500 000
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 9</b>	<b>7 147 500</b>	<b>7 147 500</b>	<b>112 500 000</b>
LEARNING CENTER	Financement de l'état	3 475 952	3 475 952	21 499 530
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total Opération 10</b>	<b>3 475 952</b>	<b>3 475 952</b>	<b>21 499 530</b>
TOTAL PPI	Financement de l'état	119 390 612	119 390 612	139 514 460
	Financement des CT	0	0	0
	Autres financements	0	0	0
	<b>Total PPI</b>	<b>119 390 612</b>	<b>119 390 612</b>	<b>139 514 460</b>

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévisions en N1 et suivants			Prévisions en N1 et suivants		
		Engagements prévus en 2020	Engagements prévus en 2021	Engagements prévus en 2022	Engagements prévus en 2020	Engagements prévus en 2021	Engagements prévus en 2022
Pôle biologie	Financement de l'état	2 500 000	1 675 000	577 500	2 500 000	1 675 000	577 500
	Financement des CT	6 000 000	4 440 000	1 560 000	6 000 000	4 440 000	1 560 000
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 1</b>	<b>8 500 000</b>	<b>6 115 000</b>	<b>2 137 500</b>	<b>8 500 000</b>	<b>6 115 000</b>	<b>2 137 500</b>
PME	Financement de l'état	4 600 000	690 000	520 000	4 600 000	690 000	520 000
	Financement des CT	10 700 000	7 110 000	1 380 000	10 700 000	7 110 000	1 380 000
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 2</b>	<b>15 300 000</b>	<b>7 800 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>15 300 000</b>	<b>7 800 000</b>	<b>2 900 000</b>
Maison de ville	Financement de l'état	550 000	275 000	0	550 000	275 000	0
	Financement des CT	3 000 000	2 600 000	400 000	3 000 000	2 600 000	400 000
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 3</b>	<b>3 550 000</b>	<b>2 875 000</b>	<b>400 000</b>	<b>3 550 000</b>	<b>2 875 000</b>	<b>400 000</b>
Hébergement	Financement de l'état	1 950 000	450 000	347 500	1 950 000	450 000	347 500
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 4</b>	<b>1 950 000</b>	<b>450 000</b>	<b>347 500</b>	<b>1 950 000</b>	<b>450 000</b>	<b>347 500</b>
STAPS	Financement de l'état	1 100 000	400 000	0	1 100 000	400 000	0
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 5</b>	<b>1 100 000</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>	<b>1 100 000</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>
Mise en conformité chimie et 2 et amplificateurs	Financement de l'état	2 461 106	200 000	0	2 461 106	200 000	0
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 6</b>	<b>2 461 106</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>2 461 106</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>
Opérations hors dévolution	Financement de l'état	9 558 838	0	0	9 558 838	0	0
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 7</b>	<b>9 558 838</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 558 838</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CHIC	Financement de l'état	15 000 000	15 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0
	Financement des CT	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 8</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>0</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>0</b>
PPI patrimoine dévolu	Financement de l'état	7 147 500	7 147 500	112 500 000	7 147 500	7 147 500	112 500 000
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 9</b>	<b>7 147 500</b>	<b>7 147 500</b>	<b>112 500 000</b>	<b>7 147 500</b>	<b>7 147 500</b>	<b>112 500 000</b>
LEARNING CENTER	Financement de l'état	3 475 952	3 475 952	21 499 530	3 475 952	3 475 952	21 499 530
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Opération 10</b>	<b>3 475 952</b>	<b>3 475 952</b>	<b>21 499 530</b>	<b>3 475 952</b>	<b>3 475 952</b>	<b>21 499 530</b>
TOTAL PPI	Financement de l'état	119 390 612	119 390 612	139 514 460	119 390 612	119 390 612	139 514 460
	Financement des CT	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
	<b>Total PPI</b>	<b>119 390 612</b>	<b>119 390 612</b>	<b>139 514 460</b>	<b>119 390 612</b>	<b>119 390 612</b>	<b>139 514 460</b>



C - Ponds des opérations sur le patrimoine de l'établissement

	Année antérieure à 2019	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Années > 2021	Total (unifinancement par l'établissement)
Frais d'usage	1 302 274 €	2 052 077 €	1 572 777 €	2 052 077 €	0 €	6 981 205 €
Maintenance	1 067 204 €	1 572 777 €	1 572 777 €	1 572 777 €	0 €	6 358 535 €
Matières de consommation	-2 011 185 €	-356 474 €	-120 000 €	-2 837 656 €	0 €	-5 925 215 €
Intérêts	-132 552 €	-27 500 €	-327 050 €	-699 858 €	0 €	-1 187 000 €
Mise en œuvre de biens et équipements	1 517 242 €	252 294 €	0 €	252 294 €	0 €	2 022 230 €
et c. et assimilés	-603 000 €	549 201 €	0 €	16 799 €	0 €	1 000 000 €
Opérations hors évolutions	2 069 831 €	3 510 515 €	400 000 €	1 789 254 €	1 789 254 €	9 558 814 €
CHIC	3 362 717 €	0 €	0 €	1 905 543 €	0 €	5 268 260 €
PPV patrimoine dévolu	-6 586 624 €	-54 309 €	-1 033 881 €	-53 568 026 €	-37 359 402 €	-1 035 647 242 €
PPP	-50 353 €	-62 938 €	-67 938 €	-67 938 €	-376 423 €	-5 052 232 €
CP	1 257 173 €	499 707 €	339 000 €	339 000 €	339 000 €	2 773 880 €
Total fonds collectifs	14 681 244 €	7 512 841 €	-1 955 933 €	51 032 429 €	-31 185 874 €	79 085 847 €

Notes

- Une opération immobilisable doit être mentionnée dans le tableau des lots que le conseil d'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagée".
- Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16).
- Les restes à payer ou à recevoir se distinguent de la somme des CP par les annexes M1 et successives. En effet, la provision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une consommation d'AE mais qui n'ont pas encore été financés, et des CP qui n'ont pas encore été financés.
- Colonne (18) "Montant de l'opération envisagée" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'opération lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels ajustements du budget de l'opération.
- Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire.
- Colonne (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de décrets de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CP/BG signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit.
- Colonne (18b) "Montant initial en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (R ou BR).
- Colonne (20) "Restes à exécuter" doit être égale à la somme des colonnes (21), (24) et (25).



**Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et  
programmation (pour information)**







8 - Prédiction de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévisions des années antérieures		Prévisions des années antérieures		Prévisions des années antérieures	
		2018	2019	2019	2020	2020	2021	2021	2022
Financement de l'opération		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)
Financement de l'opération		18	19	20	21	22	23	24	25
Pole biologique		1 442 000	1 537 250	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
Financement de l'état		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics**		2 972 000	3 137 250	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0
Autres financements***		2 310 000	2 310 000	2 310 000	2 310 000	0	0	0	0
<b>Total Op. 001</b>		<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Maison de l'Innovation		2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 002</b>		<b>2 750 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Intersting		4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 003</b>		<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
STAPS		200 000	200 000	200 000	200 000	0	0	0	0
Autres financements***		200 000	200 000	200 000	200 000	0	0	0	0
<b>Total Op. 004</b>		<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mise en conformité		0	0	0	0	0	0	0	0
Financement de l'état*		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 005</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
autres opérations		0	0	0	0	0	0	0	0
Financement de l'état*		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 006</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
PPF biométrie		172 302 500	172 302 500	172 302 500	172 302 500	0	0	0	0
Financement de l'état*		172 302 500	172 302 500	172 302 500	172 302 500	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 007</b>		<b>172 302 500</b>	<b>172 302 500</b>	<b>172 302 500</b>	<b>172 302 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CEBC		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 008</b>		<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
PPP		25 007 444	25 007 444	25 007 444	25 007 444	0	0	0	0
Financement de l'état*		25 007 444	25 007 444	25 007 444	25 007 444	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 009</b>		<b>25 007 444</b>	<b>25 007 444</b>	<b>25 007 444</b>	<b>25 007 444</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
LEARNING CENTER		0	0	0	0	0	0	0	0
Financement de l'état*		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Op. 010</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Sous Total Opérations</b>		<b>222 010 000</b>	<b>222 010 000</b>	<b>222 010 000</b>	<b>222 010 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations		248 000 000	248 000 000	248 000 000	248 000 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		248 000 000	248 000 000	248 000 000	248 000 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Opérations</b>		<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Sous Total Opérations</b>		<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>470 010 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats Recettes		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats Recettes</b>		<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats Recettes		2 597 860	2 597 860	2 597 860	2 597 860	0	0	0	0
Financement de l'état*		2 597 860	2 597 860	2 597 860	2 597 860	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats Recettes</b>		<b>2 597 860</b>	<b>2 597 860</b>	<b>2 597 860</b>	<b>2 597 860</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats Recettes		9 129 306	9 129 306	9 129 306	9 129 306	0	0	0	0
Financement de l'état*		9 129 306	9 129 306	9 129 306	9 129 306	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats Recettes</b>		<b>9 129 306</b>	<b>9 129 306</b>	<b>9 129 306</b>	<b>9 129 306</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats Recettes		3 331 447	3 331 447	3 331 447	3 331 447	0	0	0	0
Financement de l'état*		3 331 447	3 331 447	3 331 447	3 331 447	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats Recettes</b>		<b>3 331 447</b>	<b>3 331 447</b>	<b>3 331 447</b>	<b>3 331 447</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total II - Contrats de recherche		3 005 000	3 005 000	3 005 000	3 005 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		3 005 000	3 005 000	3 005 000	3 005 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous total II - Contrats de recherche</b>		<b>3 005 000</b>	<b>3 005 000</b>	<b>3 005 000</b>	<b>3 005 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
NCU Mont Puy Pru		3 005 000	3 005 000	3 005 000	3 005 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		3 005 000	3 005 000	3 005 000	3 005 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Opérations</b>		<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges		850 925 000	850 925 000	850 925 000	850 925 000	0	0	0	0
Financement de l'état*		850 925 000	850 925 000	850 925 000	850 925 000	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Charges</b>		<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>850 925 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total III - Contrats de recherche		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total III - Contrats de recherche		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total III - Contrats de recherche		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total III - Contrats de recherche		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Autres financements publics**		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements***		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 375 440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous total III - Contrats de recherche		1 375 440	1 375 440	1 375 440	1 375 440	0	0	0	0
Financement de l'état*		1 375 440	1 375 440						



## LES DOCUMENTS ANNEXES

---

**Programme Pluriannuel Immobilier**  
(pour information)



Programme Pluriannuel Immobilier

MOJ le 30/12/2018 - DG

I - Tableau prévisionnel des travaux des remises à niveau (indicateur)

Site	2011 (réel)	2012 (réel)	2013 (réel)	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (réel)	2018 (est)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période (ppn type)		
<b>Préfecture</b>																												
Châteaurenard	7 317	6 811	65 149	0	2 376	0	0	0	0	326 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	326 043		
<b>Castellon</b>																												
Castellon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	293 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	293 317		
<b>Genève</b>																												
Genève	0	2 201	11 467	0	0	0	0	0	0	1 216 860	0	2 337 471	0	4 039 471	0	3 679 860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 693 268	
<b>Le Havre</b>																												
Le Havre	0	2 299	113 200	0	0	0	0	0	0	0	0	3 505 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 507 499	
<b>Le Mans</b>																												
Le Mans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	957 743	0	0	1 368 621	0	0	0	0	0	1 558 621	0	0	0	0	0	3 884 984	
<b>Metz</b>																												
Metz	153 609	3 161 924	2 489 158	3 370 100	2 388 626	610 325	4 929 241	6 148 500	3 170 226	810 226	5 901 384	3 032 166	6 320 217	6 320 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 914 477	
<b>Montpellier</b>																												
Montpellier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 009 843	0	0	2 079 161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 089 004
<b>Nantes</b>																												
Nantes	0	0	10 203	566	0	0	13 926	60 000	612 068	3 410 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 995 207	
<b>Nice</b>																												
Nice	0	0	137 762	1 649 744	2 038 822	29 711	132 934	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 849 268	
<b>Orléans</b>																												
Orléans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Paris</b>																												
Paris	0	23 524	1 231 821	1 560 030	4 796 860	3 132 175	2 056 539	20 146	37 000	1 481 000	4 877 460	0	0	0	144 028	1 142 034	2 76 112	432 034	0	0	0	0	0	0	0	0	13 762 946	
<b>Strasbourg</b>																												
Strasbourg	0	21 187	95	0	0	0	0	0	0	0	144 038	0	0	0	1 593 120	0	0	1 593 120	0	0	0	0	0	0	0	0	1 737 307	
<b>Toulon</b>																												
Toulon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Yvelines</b>																												
Yvelines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total des sites</b>																												
Total des sites	1 862 500	9 835 709	11 899 652	15 333 981	21 297 500	18 877 500	27 975 000	30 275 000	24 920 000	7 809 500	31 528 127	28 927 500	30 294 214	32 057 000	30 601 793	29 927 000	30 601 793	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	31 528 127	311 500 527	

II - Synthèse

A - Recettes encaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	2011 (réel)	2012 (réel)	2013 (réel)	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (réel)	2018 (est)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période (ppn type)
<b>Bâtiment</b>																										
Contributions	1 800 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000
Impôts	290 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000
Autres	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
<b>Total des sites</b>																										
Total des sites	2 100 000	7 095 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000	7 695 000

B - Dépenses décaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	2011 (réel)	2012 (réel)	2013 (réel)	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (réel)	2018 (est)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période (ppn type)
<b>Bâtiment</b>																										
Travaux	3 277 606	4 812 322	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341	10 373 341
Matériel	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Autres	44 644	507 650	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743	20 743
<b>Total des sites</b>																										
Total des sites	3 332 250	5 330 015	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084	10 404 084

C - Soldes (non décaissés) vers les réserves du BAI

Site	2011 (réel)	2012 (réel)	2013 (réel)	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (réel)	2018 (est)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période (ppn type)
<b>Bâtiment</b>																										
Travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Autres	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
<b>Total des sites</b>																										







Tableau 6-1 bis : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - BUDGET INITIAL - Exercice 2019

Libellé opérations	nom de l'opération donnée par l'établissement		Prévision											dont opération Autres dépenses de GER	CRBC	
			Total	dont opération Présidence	dont opération Dunant	dont opération CRNH	dont opération Jauhe	dont opération IUT	dont opération Le Puy	dont opération Autres dépenses de GER	dont opération Le Puy	dont opération Autres dépenses de GER	dont opération Le Puy			dont opération Autres dépenses de GER
annexes de développement	annexes de développement	1	44 525 180	8 669	11 095 440	120 958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000	20 000 000	0	6 654 287	1 159 183	21 159 183
Coût total initial de l'opération	Coût total initial de l'opération	2	21 958 432	0	14 396 068	-50 958	-200 147	0	0	0	6 654 287	1 159 183	0	0	0	0
Requêtes éventuelles	Requêtes éventuelles	3+1+2	66 483 612	8 669	25 491 508	115 000 003	8 902 550	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000	21 159 183	0	7 675 056	21 159 183	
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération															
<b>Répartition des engagements prévisionnels de financements</b>																
État	État	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Credits État Campus	Credits État Campus	5	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Collectivités publiques	7	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Autres		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Autofinancement CAF	8	15 441 099	1 232	9 496 179	1 152 000	2 841 792	725 369	5 004	1 020 769	198 754	198 754	0	0	0	0
Autofinancement EDR	Autofinancement EDR	9	31 047 513	7 437	15 995 329	0	6 060 758	1 103 320	200 954	6 654 287	960 429	960 429	0	0	0	0
Total des financements	Total des financements		66 483 612	8 669	25 491 508	1 152 000	8 902 549	1 888 689	205 958	7 675 056	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
Ecart financement / coût	Ecart financement / coût	11+10-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Prévision</b>																
<b>Suivi des engagements juridiques</b>																
Moments cumulés des engagements juridiques pris en N	Moments cumulés des engagements juridiques pris en N	12	56 964 245	8 669	22 228 472	202 975	8 902 550	675 370	5 004	3 782 022	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
Reste à engager	Reste à engager	13+1-12	9 519 567	0	3 263 036	949 025	0	1 213 319	200 954	3 893 034	0	0	0	0	0	0
Nouveaux EJ pris en N	Nouveaux EJ pris en N	14	5 312 552	0	1 183 936	949 025	0	150 000	200 954	2 829 137	0	0	0	0	0	0
Reste à engager en N-1 et suivants (non limités à 5 ans)	Reste à engager en N-1 et suivants (non limités à 5 ans)	15	4 206 816	0	2 079 600	0	0	1 063 319	0	1 063 897	0	0	0	0	0	0
A engager 2020	A engager 2020	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A engager 2021	A engager 2021	17	4 206 816	0	2 079 600	0	0	1 063 319	0	1 063 897	0	0	0	0	0	0
A engager 2022	A engager 2022	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	16+17+18+19	66 483 613	8 669	25 491 508	1 152 000	8 902 550	1 888 689	205 958	7 675 056	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
<b>Exécution</b>																
<b>Suivi des dépenses</b>																
exercices antérieurs - reliés	exercices antérieurs - reliés	17	51 876 855	8 669	18 071 413	65 026	8 902 550	780 689	5 004	2 884 319	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
exercices en cours - à réaliser	exercices en cours - à réaliser	18	4 786 763	0	3 270 259	612 958	0	52 000	200 954	650 593	0	0	0	0	0	0
exercices ultérieurs - à réaliser	exercices ultérieurs - à réaliser	19	9 819 994	0	4 169 834	474 016	0	1 056 000	0	4 169 144	0	0	0	0	0	0
A réaliser 2020	A réaliser 2020	20	1 742 766	0	1 742 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A réaliser 2021	A réaliser 2021	21	8 077 228	0	2 427 068	474 016	0	1 056 000	0	4 140 144	0	0	0	0	0	0
A réaliser 2022	A réaliser 2022	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses	Total des dépenses		66 483 612	8 669	25 491 508	1 152 000	8 902 549	1 888 689	205 958	7 675 056	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
<b>Suivi des recettes réalisées</b>																
État	État	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Credits État Campus	Credits État Campus	22	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Collectivités publiques	23	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Autres	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Autofinancement CAF	25	15 551 316	1 232	8 929 838	15 026	2 841 792	675 370	5 004	2 884 319	198 754	198 754	0	0	0	0
Autofinancement EDR	Autofinancement EDR	26	16 272 223	7 437	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	0	6 654 287	960 429	960 429	0	0	0	0
Total des recettes réalisées en n	Total des recettes réalisées en n	27+21+22+23+24+25+26	51 876 855	8 669	18 071 413	65 026	8 902 549	780 689	5 004	2 884 319	21 159 183	21 159 183	0	0	0	0
Total des recettes attendues en n	Total des recettes attendues en n	28	4 786 766	0	3 270 259	612 958	0	52 000	200 954	650 593	0	0	0	0	0	0
Total des recettes attendues en n+1	Total des recettes attendues en n+1		9 819 994	0	4 169 834	474 016	0	1 056 000	0	4 140 144	0	0	0	0	0	0



TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Tableau de financement abrégé prévisionnel 2019 - Budget initial

	EMPLOIS								RESSOURCES							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (BR3)	2019 (B1)	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (BR3)	2019 (B1)		
IAF PREVISIONNELLE	-	-	-	-	-	122 578	-	CAF PREVISIONNELLE	5 534 731	1 217 154	1 433 280	1 269 811	-	1 104 902		
Remboursement du capital (emprunt)	-	-	-	-	-	-	-	Emprunt	1 500 000	10 614 126	8 000 000	17 878 043	2 819 361	4 136 170		
Acquisition d'immobilisation	-	-	-	-	-	-	-	Subvention	7 034 731	11 831 280	13 433 280	19 147 854	2 819 361	5 241 072		
Immobilisation financière	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	10 638 339	4 786 763	TOTAL DES RESSOURCES	9 111 952	2 725 515	-	-	7 941 556	-		
TOTAL DES EMPLOIS	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	10 638 339	4 786 763	PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	10 760 917	5 241 072		
APPORT PREVISIONNEL AU FDR	249 699	-	-	2 800 980	3 718 848	-	454 309	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-		
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	3 554 019	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	10 760 917	5 241 072									

Explications des colonnes du tableau 4

Imputation des dépenses	Montant des ordres de dépenses prévus au titre du prochain exercice, dit exercice N, (cas du budget primitif) ou de l'exercice en cours (cas d'une DBM)	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N-1	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N-2	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N-3	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N-4	Origine des financements	Montant des ordres de dépenses prévus au titre du prochain exercice, dit exercice N, (cas du budget primitif) ou de l'exercice en cours (cas d'une DBM)	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N-1	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N-2	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N-3	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N-4	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N-4



## **Annexe immobilière (pour information)**



TABLEAU  
Annexe immobilière - Budget Annexe Immobilier - Budget Initial 2019

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du 07/12/2018			
	classe de comptes (n°)	Exécution 2017	BFRS 2018	BI 2019
<b>Données physiques</b>				
<b>Nombre de bâtiments occupés</b>		90	90	90
dont biens propres		30	30	30
dont biens domaniaux		44	44	44
dont prises à bail		2	2	2
dont autres mises à disposition (ex.: collectivités territoriales)		14	14	14
<b>Surface totale occupée (m² - SUB)</b>		296 401	296 401	296 401
dont biens propres		97 049	97 049	97 049
dont biens domaniaux		152 569	152 569	152 569
dont prises à bail		5 215	5 215	5 215
dont autres mises à disposition (ex.: collectivités territoriales)		41 568	41 568	41 568
<b>m² SUN / poste de travail (*)</b>		15	15	15
<b>Dépenses de fonctionnement à l'€ près</b>				
Relevances de crédit-bail immobilier (*)	6125			
Locations immobilières (*)	6132			
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	1 804 632	4 051 610	5 257 418
Taxe foncière (*)	63512	591		
Autres impôts locaux (*)	63513			
<b>Dépenses d'acquisition à l'€ près</b>				
Acquisition de biens propres				
<b>Dépenses d'investissement à l'€ près</b>				
Réalisation de travaux structurants	21/23	17 566 725	25 912 031	16 326 535
<b>Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près</b>				
dont biens propres	7752			
dont biens domaniaux	7752			

(\*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'État (SI OPE)

A) Leviers d'action proposés pour répondre, le cas échéant, aux réserves formulées par France Domaine ou le Conseil de l'Immobilier de l'État

--

B) Avancement des opérations prévues dans le SPSI

--

C) Économies (réalisées ou programmées)

--



**Tableau des unités mixtes de recherche – UMR**  
(pour information)



TABLEAU DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
		Moyens de l'UCA		Moyens hors budget de l'établissement									
				CNRS	Inserm	INRA	ESC	IRD	Autres étab.				
			Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		
GREd	Personnel	37,5	Emplois	32,3	Emplois	12,8	Emplois		Emplois		Emplois	1,9	Emplois
	Fonctionnement	169 988 €		159 272 €		183 000 €							
	Investissement												
IMOST	Personnel	23,15	Emplois		Emplois	4,7	Emplois		Emplois		Emplois	14,6	Emplois
	Fonctionnement	117 700 €				103 000 €							
	Investissement												
NEURO-DOL	Personnel	35,65	Emplois		Emplois	5,8	Emplois		Emplois		Emplois	1,9	Emplois
	Fonctionnement	121 000 €				151 000 €							
	Investissement												
UNH	Personnel	18,3	Emplois	2	Emplois	1	Emplois	87,9	Emplois		Emplois	1	Emplois
	Fonctionnement	81 500 €						304 740 €					
	Investissement												
UMRF	Personnel	5,55	Emplois		Emplois		Emplois	9,9	Emplois		Emplois	7,7	Emplois
	Fonctionnement	11 500 €						48 600 €					
	Investissement												
M2ISH	Personnel	17,15	Emplois		Emplois	2	Emplois	0	Emplois		Emplois	6,2	Emplois
	Fonctionnement	54 000 €				80 000 €		20 000 €					
	Investissement												
CERDI	Personnel	17,1	Emplois	9	Emplois		Emplois		Emplois	2	Emplois	0,2	Emplois
	Fonctionnement	70 000 €		54 500 €									
	Investissement												
ICCF	Personnel	55,25	Emplois	34,9	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	19,4	Emplois
	Fonctionnement	189 826 €		158 000 €								38 300 €	
	Investissement												
LAMP	Personnel	10,9	Emplois	21,6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	35 812 €		36 650 €									
	Investissement												
LMBP	Personnel	42,4	Emplois	6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	99 430 €		37 500 €									
	Investissement												
LMV	Personnel	35,2	Emplois	34	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	6	Emplois
	Fonctionnement	119 021 €		88 000 €								55 000 €	
	Investissement												
LPC	Personnel	37,6	Emplois	63	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	138 804 €		265 000 €									
	Investissement												
GDEC	Personnel	3,8	Emplois	1	Emplois		Emplois	70,8	Emplois		Emplois	3	Emplois
	Fonctionnement	38 818 €						203 070 €					
	Investissement												
LMGE	Personnel	45	Emplois	15	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1,8	Emplois
	Fonctionnement	110 277 €		90 000 €									
	Investissement												
PIAF	Personnel	15,95	Emplois	0,4	Emplois		Emplois	31	Emplois		Emplois	4	Emplois
	Fonctionnement	43 116 €						81 100 €					
	Investissement												
Institut Pascal	Personnel	110,2	Emplois	13,6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	22,65	Emplois
	Fonctionnement	292 309 €		81 000 €								54 450 €	
	Investissement												
Limos	Personnel	54,55	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	14,3	Emplois
	Fonctionnement	124 895 €		65 000 €								4 000 €	
	Investissement												
Geolab	Personnel	8	Emplois	10	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	12,1	Emplois
	Fonctionnement	23 666 €		44 000 €									
	Investissement												
Lapsco	Personnel	22,25	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	6	Emplois
	Fonctionnement	43 877 €		62 665 €									
	Investissement												
MSH	Personnel	16,2	Emplois	4	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	57 800 €		14 350 €									
	Investissement				6 150 €								
Fed Env.	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	33 200 €		7 000 €									
	Investissement												
OPGC	Personnel	20	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1	Emplois
	Fonctionnement	78 746 €		300 000 €									
	Investissement												
Fed. Mathématiques	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	1 500 €		13 000 €									
	Investissement												
Fed. CRIS	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	3 000 €											
	Investissement												
MEDIS	Personnel	10,8	Emplois		Emplois		Emplois	29,2	Emplois		Emplois	0,2	Emplois
	Fonctionnement	48 500 €						90 000 €					
	Investissement												
TERRITOIRES	Personnel	9	Emplois		Emplois		Emplois	8,25	Emplois		Emplois	33,15	Emplois
	Fonctionnement	22 270 €						28 950 €				38 500 €	
	Investissement												
IHRIM	Personnel	14	Emplois	0,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	0,5	Emplois
	Fonctionnement	19 395 €		58 333 €									
	Investissement												
TOTAL de l'établissement	Personnel	665,5	Emplois	269	Emplois	26,3	Emplois	237	Emplois	0	Emplois	8	Emplois
	Fonctionnement	2 149 950 €		1 534 270 €		517 000 €		776 460 €		0 €		55 000 €	
	Investissement	0 €		6 150 €		0 €		0 €		0 €		0 €	



**Budget propre intégré (BPI)  
de l'IUT d'Allier (pour information)**



**BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'ALLIER**  
Autorisations budgétaires

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

DEPENSES 2019				RECETTES 2019			
	Montants			Montants	Montants		
	AE	CP			Encaissements 2019	Encaissements 2019	
Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	TOTAL	BI	Décaissements 2019	Encaissements 2019	Encaissements 2019		
	BI	TOTAL	BI	BI	TOTAL	TOTAL	
Personnel*	189 700	189 700	189 700	934 400	934 400	934 400	Recettes globalisées
				0	0	0	0 Subvention pour charges de service public (M.E.S.R)
				0	0	0	0 Autres financements de l'Etat (autres ministères)
				0	0	0	0 Autres financements publics (UE, collectivités, ANR...)
Fonctionnement	822 600	822 600	822 600	934 400	934 400	934 400	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
				0	0	0	0 Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
Investissement	473 750	473 750	575 000	0	0	0	0 Financements de l'Etat fléchés
				0	0	0	0 Autres financements publics fléchés
				0	0	0	0 Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>1 486 050</b>	<b>1 486 050</b>	<b>1 587 300</b>	<b>934 400</b>	<b>934 400</b>	<b>934 400</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>			<b>0</b>	<b>652 900</b>	<b>652 900</b>	<b>652 900</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP - Recettes</b>

\* Masse salariale sur ressources propres hors dotations d'heures de 773 000 €



**Budget propre intégré (BPI)**  
**de l'IUT de Clermont-Ferrand (pour information)**



**BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CLERMONT-FERRAND**  
Autorisations budgétaires

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

DEPENSES 2019				RECETTES 2019			
	Montants			Montants			
	AE	CP		Encasements 2019	Encasements 2019		
Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	BI	TOTAL	BI	TOTAL	BI	TOTAL	
Personnel*	847 717	847 717	847 717	847 717	1 985 615	1 985 615	Recettes globalisées
					0	0	0 Subvention pour charges de service public (MESRP)
					0	0	0 Autres financements de l'Etat (autres ministères)
Fonctionnement	2 188 351	2 188 351	2 211 822	2 211 822	0	0	0 Autres financements publics (UE, collectivités, ANR,...)
					1 985 615	1 985 615	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
Investissement	720 767	720 767	720 767	720 767	0	0	0 Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
					0	0	0 Financements de l'Etat fléchés
					0	0	0 Autres financements publics fléchés
					0	0	0 Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DEPENSES AE et CP</b>	<b>3 756 835</b>	<b>3 756 835</b>	<b>3 780 306</b>	<b>3 780 306</b>	<b>1 985 615</b>	<b>1 985 615</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP - Recettes</b>	<b>1 794 691</b>

\*Masse salariale sur ressources propres hors dotations d'heures



# III. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (pour vote)

## Mission « formation »

---

### 1. LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION ET LA GESTION DES CURSUS

- La plateforme d'orientation *Parcoursup* et les inscriptions à l'UCA

L'année 2018 a été marquée par la promulgation de la loi ORE et la mise en place de la plateforme d'orientation *Parcoursup* en remplacement d'APB, mais aussi par l'instauration de la Contribution Vie Etudiante Campus (CVEC) et les parcours adaptés.

Pour une capacité d'accueil de 8 407 places en première année, 43 510 vœux ont été enregistrés pour l'UCA sur la plateforme *Parcoursup* en 2018, dont 39 938 personnes ont confirmé leurs vœux (pour rappel chaque étudiant peut faire 10 vœux).

Sur l'ensemble des filières et sur l'année précédente 36 702 étudiants ont été inscrits à l'UCA.

Le 4 décembre 2018, de nouvelles capacités d'accueil seront définies pour 2019.

- Les réformes à venir

A partir de la rentrée 2019, il conviendra d'appliquer le nouvel arrêté licence (paru le 30 juillet 2018). Des groupes de travail seront mis en place pour définir une stratégie générale qui sera présentée en CFVU. Chaque groupe de licence définira dans ce cadre général son mode de fonctionnement. Le règlement des études de l'UCA devra donc être revu en conséquence et l'ensemble des parcours licence seront de nouveau à maquetter dans Apogée.

Le chantier du remplacement de la PACES et de la fin du numérus clausus sera lancé en 2019 pour une mise en œuvre à la rentrée 2020, ainsi que l'universitarisation des formations du travail social et la mise en place des diplômes nationaux du design et des arts appliqués (DNMADE).

La réforme de la formation des enseignants (primaire et secondaire) est annoncée pour une possible mise en œuvre à la rentrée 2019 (ou 2020). Elle concernera l'ESPE et les masters MEEF mais aura également un impact sur le niveau licence

- L'évaluation de l'offre de formation par l'HCERES

L'établissement relève de la campagne d'évaluation de la vague A.

L'évaluation des formations qui portera également sur la nouvelle offre de formation commencée le 25 septembre 2018 se terminera le 21 septembre 2019, date limite de dépôt des dossiers d'autoévaluation des établissements, des champs de formation, des formations et des écoles doctorales. Le dépôt concernant l'accréditation de l'offre de formation se fera ultérieurement en fonction de l'avancée des évaluations.

- La poursuite des évolutions déjà engagées

#### Les applications de Scolarité

La cellule SI-Scolarité continuera à homogénéiser le maquettage des formations avec les composantes et à former les personnels de scolarité. Un numéro d'appel unique de la cellule SI-Scolarité au profit des utilisateurs et un référent Apogée sera mise en place dans chaque composante.

En raison de l'obsolescence de l'outil, l'application de candidature « CIELL 2 » sera remplacée par le logiciel « E-candidat ».

Egalement, un travail sera mené avec la DSI afin de permettre la dématérialisation du futur supplément au diplôme, les relevés de notes et les attestations de réussite.

#### Les aménagements d'examen pour les étudiants en situation de handicap

Conformément au schéma directeur handicap, un nouveau circuit administratif pour les aménagements d'examen des étudiants en situation de handicap a été adopté en 2018. L'objectif est de continuer à fluidifier le circuit administratif au maximum afin de répondre aux demandes dans des délais raisonnables et de rendre le meilleur service possible aux usagers concernés.

#### L'organisation du calendrier des conseils de perfectionnement, des conseils de gestion des composantes et de la CFVU

Pour respecter le calendrier universitaire, les conseils de perfectionnement devront se tenir assez tôt dans l'année afin de proposer les éventuelles modifications de MCC dans les conseils de la composante dans le courant du deuxième semestre et enfin permettre leur adoption en CFVU avant le mois de septembre. Un outil informatique de type GED, sera mis à l'étude en interne, pour l'élaboration, la validation et l'archivage des modalités d'évaluation.

- Focus sur la commission d'exonération

La commission d'exonération est un dispositif social de l'université qui permet aux étudiants non boursiers d'obtenir sur critères sociaux une exonération du paiement des droits de scolarité.

Les demandes d'exonération relatives aux diplômes d'université sont en forte hausse quand bien même ces derniers doivent être autofinancés. De nouveaux critères d'exonération seront définis en 2019 et votés en CFVU pour l'établissement.

Commissions d'exonérations	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'étudiants exonérés	60	58	75
Montant des exonérations pour les diplômes nationaux	7 209 €	10 081 €	2 991 €
Montant des exonérations pour les diplômes universitaires	36 834 €	29 454 €	77 534 €
Montant cumulé des exonérations	44 043 €	39 535 €	80 525 €

- [Focus sur les demandes de césure](#)

Le dispositif « Césure » offre aux étudiants l'opportunité de vivre une expérience originale, dans le cadre de leur formation, pour réussir leur insertion professionnelle. Avec le Césure, les étudiants suspendent leur cursus pendant 6 mois ou un an, entre la première année de licence et la dernière année de master, afin de mener à bien un projet personnel (stage, combinaison stage-études, mission humanitaire). Cinq commissions césure se sont réunies sur l'année universitaire ; 64 demandes ont été déposées et **60 césures ont été accordées par l'établissement.**

## 2.LA CELLULE D'APPELS D'OFFRE PROJETS ET CONVENTIONS (CAOPC)

Dans le cadre de la stratégie de développement des recettes propres, la Direction de la Formation a créé une cellule d'appels d'offres pour soutenir et accompagner au niveau administratif les composantes dans leurs réponses aux appels d'offre dans le domaine de la formation. Egalement cette cellule instruit les conventions en lien avec les formations de l'établissement qui sont conclues avec des partenaires et assure leurs présentations au comité convention de l'établissement.

- [Les Appels d'offres](#)

-Mise en place de la veille sur les appels d'offres et appels à projet nationaux et internationaux, de marchés publics et privés dans le domaine de la formation, de l'orientation, de l'insertion, de l'innovation pédagogique et de la formation professionnelle

-Diffusion de la veille par thématique correspondante aux Doyens et Responsables administratifs des composantes

-Appui administratif aux réponses aux appels d'offres et Appels à Projets en lien avec les différents services centraux requis : Agence comptable, Directions des affaires financières, des affaires juridiques, des ressources humaines

- [Les Conventions](#)

En 2018, **170 conventions ont été instruites** par la cellule et présentées en comité convention. 784 217, 50 € de recettes prévisionnelles ont été constatées, pour 507 433,91 € de dépenses.

## 3.L'OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DU DEVENIR DES ETUDIANTS (OFDE)

- [Les enquêtes et les études sur le devenir des étudiants](#)

Deux séries d'enquêtes sur le devenir des diplômés seront réalisées par l'Observatoire avec un objectif de taux de réponse variant entre 80% et 90%.

- une enquête auprès des diplômés de Master 2, Master 2 MEEF, licence professionnelle et DUT de la promotion 2016, commanditée par le MESRI, et qui observe la situation des personnes interrogées à 18 et 30 mois du diplôme ;

- une enquête auprès des diplômés de Master 2, licences générale et professionnelle, DEUST et DUT de la promotion 2018, et qui observe la situation des personnes interrogées à moins d'un an du diplôme.

L'observatoire publie l'ensemble des résultats de ces enquêtes, sur le site de l'UCA, après que ceux-ci aient été communiqués aux responsables des formations concernées. Grâce à ces deux vagues d'enquêtes, l'Université dispose d'une double vision de l'insertion professionnelle des étudiants. Des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés, à la qualité de celle-ci, aux poursuites d'études, ainsi qu'une caractérisation des métiers occupés sont publiés pour chaque diplôme enquêté. L'information de ces données auprès des étudiants fera l'objet d'un vaste plan de communication.

- [Les évaluations des enseignements et des formations](#)

L'université a institutionnalisé l'évaluation par les étudiants des enseignements, des formations et des stages dans son plan quadriennal, dont l'objectif final est que chaque formation ou enseignement puisse être évalué au moins une fois pendant le contrat et les résultats présentés en conseil de perfectionnement.

L'OFDE organise la mise en place et l'animation de la Commission Evaluation des Formations et des Enseignements. L'observatoire se dotera d'un logiciel pouvant répondre au cahier des charges.

- [Les statistiques sur l'orientation et les études](#)

L'observatoire réalise annuellement des statistiques sur les taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année en fonction du bac et primo-entrant, et les taux de passage par année de formation et les publie sur le site de l'UCA.

- [La certification ISO 9001 : 2015](#)

L'observatoire a pour objectif de maintenir sa certification ISO 9001. Un audit de suivi organisé par un cabinet extérieur et indépendant aura lieu en mai 2019.

#### 4. L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (IPPA)

La politique d'innovation pédagogique mise en place à l'UCA a pour objectif de contribuer à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants en s'appuyant sur des approches pédagogiques et numériques innovantes.

Le Pôle IPPA (Ingénierie Pédagogique & Production Audiovisuelle) a pour mission de mettre en œuvre la politique d'établissement, à savoir :

- Créer une **dynamique d'innovation pédagogique au sein de la communauté universitaire** : faire naître, encourager et accompagner des initiatives, individuelles ou collectives, de pédagogie active et innovante portées par des enseignants ou des équipes enseignantes désireuses de permettre aux étudiants de devenir acteurs de leur formation.
- Engager une **dynamique d'établissement susceptible de faire évoluer l'architecture même des formations**, l'organisation des enseignements et les pratiques pédagogiques. Il s'agit d'un objectif fortement structurant pour l'établissement, en lien avec l'arrêté licence qui prévoit une généralisation de l'approche compétences qui doit être prise en compte dès la construction de la formation.

**Dans ce contexte, les missions du Pôle IPPA sont les suivantes :**

- Conseiller et accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants, de projets audiovisuels et de dispositifs de formation hybride ou à distance
- Assister la Vice-Présidente Formations dans le déploiement à l'échelle de l'établissement de l'arrêté licence 2018 qui s'appuie entre autres sur une approche « compétences »
- Proposer et gérer le tutorat des dispositifs de formation à distance (centre d'EAD)
- Produire des ressources pédagogiques et audiovisuelles à destination des enseignants

- Proposer un catalogue de formations des enseignants à la pédagogie universitaire et innovante, intégrant ou non le numérique.
- Former à la pédagogie universitaire tous les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés à l'UCA
- Communiquer et diffuser la culture pédagogique : continuer le cycle de conférences « Journées de la Pédagogie universitaire » et les partages d'expériences dans le cadre d'un réseau interne, lieu d'échange des bonnes pratiques, de partage de l'information et de réflexion collective
- Proposer une assistance technico-pédagogique aux usagers de la plateforme Moodle
- Accompagner la mise en place du **nouveau cursus universitaire Mon Pass Pro** lauréat de l'appel à projet ANR, projet fortement structurant sur le plan des cursus de formation de premier cycle en termes de réorientation et d'insertion professionnelle des étudiants.

- [Le centre d'enseignement à distance \(CEAD\)](#)

Le CEAD continuera son développement à travers la revalorisation de ses tarifs grâce à la création d'un outil de calcul de coût spécifique.

- [La nouvelle offre modulaire de l'UCA](#)

L'offre modulaire a été recensée et est affichée sur le site internet de l'UCA. Un travail important entre les pôles de la Formation Continue et celui de l'Innovation Pédagogique et de la Production Audiovisuelle (IPPA) devra être mené pour **identifier des blocs de compétences** dans les nouveaux diplômes de l'UCA et les proposer à la vente.

## 5.L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES USAGERS (PACIO)

- [Un service d'accueil, d'information et d'orientation \(PACIO\) bien identifié](#)

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV), les accueils au public doivent être capables de renseigner toute personne à la recherche d'une formation, d'une orientation, d'une réorientation, de prendre des rendez-vous et de mettre en contact les bons interlocuteurs. C'est pourquoi seront conservés deux pôles d'accueil et de documentation permanente, ouverts tous les jours de la semaine : en centre-ville et aux Cézeaux. Les antennes délocalisées ne seront pas oubliées avec la possibilité de rendre accessible à distance le fonds documentaire.

En lien avec la direction de la communication, le PACIO représentera l'UCA sur les salons et forums de l'orientation InfoSup, salons de Montluçon, le Puy-en-Velay, Aurillac, et Roanne ainsi qu'au Journée Portes Ouvertes de l'établissement.

- [L'orientation des étudiants](#)

Afin de diminuer les délais d'attente, des plages de rendez-vous avec un(e) conseiller(e) d'orientation pour les étudiants seront définies et une coordination avec les CIO de la Région devra être trouvée. De plus, Le PACIO accueillera **deux jeunes volontaires en service civique** afin d'assurer des missions d'information auprès des étudiants notamment grâce à une meilleure utilisation du fonds documentaire.

- [Les actions secondaire-supérieur](#)

Les actions secondaire-supérieur en collaboration avec le Rectorat feront l'objet d'une attention spéciale, notamment les nouvelles mesures envisagées sur l'orientation active des lycéens et les attendus des universités, tout en conservant les dispositifs déjà engagés, en particulier ceux concernant l'accueil des étudiants de Mayotte, les journées d'immersion des lycéens, **l'UE étudiant ambassadeur** et les cordées de la

réussite. Les partenariats, tels que celui avec l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) et celui avec l'association INSIGNIS (soutien en mathématiques d'élèves du secondaire en difficultés) sont reconduits pour 2019.

- L'interaction avec l'enseignement secondaire, les CPGE et les STS

Une convention a été signée avec tous les lycées de l'académie comportant des CPGE. Les actions communes mélangeant les 2 publics étudiants (étudiants de CPGE et étudiants de licence, séminaires ...) seront intensifiées et les liens avec les CPGE hors Clermont seront resserrés.

## 6.L'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS (BAIP)

- Les stages des étudiants

Des référents stages ont été identifiés dans chaque composante et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) a pour mission d'animer ce réseau. **12 837 étudiants de l'UCA ont fait un stage en 2017-2018**. Si les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'étude de l'étudiant, plus de 2 000 stages ont été effectués hors du territoire Auvergnat et 873 à l'étranger. Un stage sur deux a été accompagné d'une gratification. L'encadrement des stages par les enseignants est soutenu par une enveloppe budgétaire dédiée qui sera reconduite en 2019.

Le BAIP a créé un livret de calendrier des stages recensant les périodes de stage dans les formations de l'université. Il sera mis à disposition des partenaires socio-économique de l'université et sera téléchargeable en ligne sur le site internet.

- Les applications du BAIP

L'application « Pstage » est déployée dans la plupart des composantes de l'UCA et les personnels en charge des conventions de stage ont été formés à cette application. Le BAIP poursuit le déploiement de l'application suivi pédagogique des stages en intervenant auprès des équipes pédagogiques pour leur présenter les différentes fonctionnalités.

L'UCA a développé l'outil, UCA PRO. Il s'agit d'une plateforme Web gratuite permettant aux professionnels de saisir et diffuser très simplement des offres de recrutement (stages, jobs étudiant, emplois en alternance...) directement auprès des étudiants ou diplômés de l'UCA, de consulter les profils mis en ligne par ceux-ci et de découvrir l'ensemble de l'offre de formation.

Les étudiants et diplômés peuvent donc créer un profil, mettre en ligne leur CV, consulter les offres mises en ligne ou s'informer sur les différentes organisations où ils sont susceptibles de postuler (entreprises, collectivités territoriales, associations...).

Enfin, les enseignants ont la possibilité d'utiliser la base de données pour communiquer avec les étudiants.

L'objectif du BAIP est de faire de cette plateforme un véritable réseau professionnel au service de la communauté UCA et des professionnels en facilitant la mise en relation des différents acteurs. Le BAIP, grâce à un/un(e) gestionnaire de contenu (content manager) développera sa notoriété et son utilisation en interne et en externe, notamment en menant des actions de communication nécessaires à son déploiement. À ce jour, la plateforme compte 11 370 membres et 6 370 offres ont été diffusées depuis son lancement.

- L'accompagnement des étudiants titulaires d'un diplôme national de licence et le suivi du portail Master

Avec la loi du 23 décembre 2016 et la création du portail Master ([trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr)), l'accès à l'ensemble des M1 est organisé sur un examen du dossier des candidats (à l'exception des masters de l'école de Droit et de la faculté de Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education, pour lesquelles le recrutement sélectif continue à s'opérer à l'entrée en M2).

En 2018, **50 étudiants de Licence non admis en Master ont saisi le Rectorat** pour une inscription au sein d'un master. Afin de proposer des solutions à ces étudiants, l'université a innové avec l'appui financier de la Région, en mettant en place **un nouveau dispositif « Ma Licence Mon Métier »** dont l'objet est de renforcer l'orientation et l'insertion de ces étudiants. Ce dispositif sera intégralement repris en 2019 par les équipes du BAIP : informations collectives en amphithéâtres, organisation d'ateliers « avenir pro » et « sans M1 » et diffusion aux étudiants accompagnées de fiches d'orientation nommée « après la licence » spécialement créées pour l'occasion (25 fiches, une par licence) et détaillant les pistes possibles de formations, d'orientation ou d'insertion pour chaque licence. Une rubrique web spécifique sur [www.uca.fr](http://www.uca.fr) a été créée et de nombreux partenariats ont été conclus : AFPA, CMA, Mission local, APEC, Pôle Emploi, AGEFOS PME.... Un guide des formations et métiers à BAC +3 (rubrique web « que faire avec une licence ») et des témoignages vidéo d'anciens étudiants ont été réalisées.

Egalement, l'UE libre « sensibilisation à l'entrepreneuriat avec le pôle PEPITE fera l'objet d'une promotion particulière et une prescription vers le dispositif AFPA « je me raccroche » ainsi qu'une collaboration avec la chambre des métiers et de l'artisanat seront reconduits. Le BAIP envisage aussi de mieux communiquer pour déconstruire les préjugés sur les licences professionnelles et les formations courtes.

- La conception d'outils et l'organisation d'ateliers pour l'aide à l'insertion professionnelle

Plusieurs outils pour aider les étudiants dans leur insertion professionnelle valorisant les compétences acquises au cours de leur cursus existent au sein de l'établissement (le portefeuille d'expériences et de compétences, portfolio, Mahara).

A compter de l'année 2019, **des ateliers accompagnement vers l'emploi ou le stage** seront institués au sein du BAIP. Par groupe de 10, des étudiants seront accompagnés dans la valorisation de leur connaissance et de leur compétence, et expériences professionnelles. Ces ateliers auront pour objectifs de cibler des métiers, optimiser les CV, d'aider à la rédaction de la lettre de motivation et à l'entretien professionnelle, et à favoriser le réseautage avec UCA pro et les réseaux sociaux...

- Le renforcement de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques

Conformément au schéma directeur handicap, le BAIP renforcera sa collaboration avec le SUH et le SSU afin de sensibiliser les étudiants en situation de handicap à déclarer leur handicap dans leur entreprise de stage et créera un réseau d'entreprises « handi-accueillante ».

- Les fiches RNCP

Depuis 2018, les établissements n'ont plus à gérer les fiches Licence générale, et licence professionnelle. Les fiches Master nationales devraient être opérationnelles à la rentrée 2019. Seules les fiches RNCP sur demandes, notamment pour les Diplômes d'Université resteront du ressort de l'université.

## 7.LA FORMATION CONTINUE

- [Des statuts pour la Formation Continue](#)

Il conviendra de maintenir et de renforcer les actions d'accompagnement en direction des composantes. Le pôle définira des règles administratives simples, fluides et souples pour soutenir et aider les composantes à gérer et développer leur Formation Continue. Des statuts du pôle seront adoptés à cette fin en 2019.

- [Un nouveau logiciel de formation continue : FCA Manager](#)

Un nouveau logiciel de gestion de l'activité de la formation continue « FCA Manager » de l'AMUE a été retenu pour l'établissement. Une première vague de composantes a commencé à l'utiliser dès septembre 2018. Une seconde vague de composantes le prendront en main à compter de janvier 2019.

- [Les suites du décret qualité et du data dock et la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#)

La loi du 5 mars 2014 a confié une nouvelle mission aux organismes financeurs (Etat, Régions, Pôle emploi, Agefiph, Opcat et Opacif), qui consiste à s'assurer, depuis le 1er janvier 2017, de la capacité des organismes de formation à dispenser des actions de formation professionnelle de qualité, sur la base de 6 critères d'appréciation définis par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015.

**La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a été adoptée le 5 septembre 2018.** Les décrets d'application sont attendus en 2019 pour la mise en œuvre de nouvelles règles sur l'évaluation de la qualité, le financement de la formation continue par les organismes paritaires, l'apprentissage et la collecte de la taxe d'apprentissage.

- [La certification ISO 9001 du service de formation continue](#)

Le service devra obtenir la certification ISO 9001 version 2015 d'ici 2019.

La volonté de l'établissement est de répondre aux exigences des nouvelles normes de qualité.

- [L'évolution de la VAE](#)

Depuis la loi travail du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite loi « *El Khormi* », qui a prévu la réduction de la durée d'expérience professionnelle pour valider les acquis à un an, le nombre de demande de Validation des Acquis d'Expériences (VAE) est en constante progression.

De janvier à septembre 2018, **200** dossiers ont été déposés, **136 candidats** ont bénéficié d'un accompagnement, **40 jurys** ont été constitués et **98% des VAE ont été attribuées**. Le montant du chiffre d'affaire de la VAE et de la VAP se monte à **94 595 €**.

- [Un Bilan Pédagogique et Financier \(BPF\) et l'enquête n°6 du MESRI fiabilisés](#)

Le Bilan Pédagogique et Financier (BPF) est un document obligatoire que l'établissement remet chaque année à la DIRECCTE pour justifier de son activité de formation continue. Aujourd'hui les données qui alimentent ce document et qui remontent des composantes sont très disparates. Elles devront être fiabilisées et homogénéisées avec l'aide du SAPCG.

- [Le comité de suivi des recettes de la Formation Continue](#)

La Direction de la Formation souhaite développer les recettes de la formation continue. C'est pourquoi un comité des recettes sera institué afin d'analyser les recettes de la formation continue et d'identifier les marges de manœuvre de l'établissement. Plusieurs leviers peuvent être actionnés, dont la commercialisation de l'offre

(promotion des formations de l'UCA, connaissance et collecte des besoins des employeurs et des branches professionnelles, saisie de l'ensemble de l'offre FC sur les sites du type « intercariforef.org », amélioration de la visibilité de l'offre sur le site internet, organisation et participation à des événements des acteurs du monde socio-économique et universitaire, achat d'encarts publicitaires...).

Les tarifs ne doivent pas permettre une vente à perte des formations tout en étant en adéquation avec le marché et le secteur concurrentiel. C'est pourquoi, un travail sera mené sur **la tarification de l'offre**, les tarifs seuils et les cas d'exonération (partielle ou total) seront réétudiés.

**Le modèle économique de la Formation Continue** et celui de la VAE, ainsi que la mise en place **d'un plan d'intéressement** seront instaurés au cours de la prochaine année universitaire.

## Mission « vie universitaire »

---

Le projet annuel de performance pour le budget 2019 concerne la mise en œuvre de la politique « vie universitaire » de l'UCA.

La « vie universitaire » renvoie aux notions de « vie étudiante » et de « vie des personnels ».

La « vie étudiante » regroupe à l'université tout ce qui concerne les étudiants hors pédagogie, scolarité et insertion professionnelle. Elle est mise en œuvre par la DVU **(1)**, et au sein de celle-ci par la MVE **(2)** et le SUH **(3)**.

La « vie des personnels » regroupe l'action sociale et les actions en faveur des personnels dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et de bien-être au travail. Elle est mise en œuvre par le CLASS **(4)**.

D'autres services interviennent également dans la vie étudiante, comme le SUC, le SUAPS, le SSU, la BCU, le service communication... Ces services établissent leur propre Projet annuel de performance.

### 1. LA DVU

La mission de la DVU est d'assurer l'information des étudiants et de proposer des moyens d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien. Pour ce faire elle met en œuvre un plan d'actions en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens humains et matériels à disposition.

La DVU développe des projets transversaux permettant d'enrichir la vie du site en lien avec les directions des services centraux et tous les partenaires externes, et notamment le CROUS dont les missions relèvent du domaine « vie étudiante ».

Elle assure un appui et une coordination administrative des services centraux relevant de la vie universitaire et politiquement pilotés par l'ensemble des établissements associés à l'UCA : Service de Santé Universitaire (SSU), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service Université Culture (SUC), et la Bibliothèque universitaire (BU) hors du domaine de la recherche.

Les sites territoriaux font bien sûr partie du périmètre d'action de la DVU dans tous les aspects de la Vie étudiante.

Les principaux dossiers que le budget 2019 permettra de mettre en œuvre sont les suivants :

- Les contrats étudiants

Il existe trois types de contrats : Aide à la Réussite des Etudiants (ARE), Vie Etudiante (VE), Appui aux personnels des Services (APS). La DVU assure le suivi de l'enveloppe financière dédiée en lien avec les composantes et services utilisateurs.

- Les statuts étudiants

Il s'agit des statuts étudiant responsable associatif, étudiant artiste (en lien avec le SUC), étudiant engagé à servir dans la réserve, étudiant sapeur-pompier volontaire.

Organisation de la communication pour faire connaître ces statuts, gestion des candidatures, étude des dossiers, commissions de validation, suivi avec les composantes.

- [Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes \(FSDIE\)](#)

Ce fonds permet de subventionner des projets d'association étudiantes. Jusqu'à présent il était alimenté par un prélèvement de 16 € sur le montant des droits d'inscription. La mise en place de la CVEC, cf. plus bas, risque de changer les modalités de soutien à ces projets.

- [Conventions](#)

Etablissement des conventions relevant de la DVU et appui des autres services\* en lien avec la vie universitaire pour l'établissement de leurs conventions, participation au Comité convention hebdomadaire, suivi de la mise en œuvre.

(\* SUAPS, SUC, SSU, BCU)

- [Contribution Vie Etudiante et de Campus \(CVEC\)](#)

Gestion avec les services concernés de la CVEC mise à place à la rentrée 2018.

- [Plan de mobilité \(PDM\)](#)

Portage administratif du PDM de l'établissement en lien avec la VP Responsabilité sociétale et environnementale.

- [Services Civiques](#)

Gestion des Services Civiques de l'université, nouveauté à cette rentrée 2018. Gestion en lien avec les composantes et services utilisateurs.

- [Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région dans le cadre du SRESRI](#)

Si ce contrat prévoit des financements régionaux, l'établissement doit en faire l'avance avant d'obtenir un remboursement.

Les COM Région qui relèvent de la DVU sont :

Thème	Projet	Fonction- nement	Investis- sement	Total
Vie de Campus	Espace d'accueil Handicap	30 000 €	25 000 €	55 000 €
	Epicerie solidaire		50 000 €	50 000 €
Développement des territoires	Accès aux services de santé	41 000 €	19 000 €	60 000 €
	Sport sur les campus territoriaux	16 400 €	3 600 €	20 000 €

## 2.LA MVE

La Maison de la vie étudiante constitue à la fois un ensemble de bâtiments dédiés à la vie étudiante et à la vie universitaire plus globalement mais également un « service » - rattaché à la Direction de la Vie Universitaire – dont les missions s’articulent autour de la vie étudiante et de la vie associative étudiante.

Les projets portés par la MVE pour l’année 2019 concerne ces 2 aspects qui parfois se confondent.

Ces projets sont initiés et/ou menés en collaboration avec des associations étudiantes, des étudiants en contrat vie étudiante, des services de l’université, des partenaires extérieurs. Ils sont aussi menés en accord avec la politique vie étudiante porté par le vice-président délégué à la vie étudiante.

Ils sont au cœur de l’activité de la responsable de la Maison de la vie étudiante, seul agent dédié à cette mission.

**Maintenir les bâtiments de la MVE en état de bon fonctionnement** (collaboration étroite et permanente avec la DIL pour la logistique, la maintenance et le nettoyage ainsi que le SPR).

**Favoriser les échanges entre les occupants des bâtiments** (services universitaires, étudiants, associations étudiantes...) et être à l’interface de tous.

**Développer les équipements des bâtiments** pour permettre une plus grande polyvalence et diversité des espaces mutualisés (équipement matériel de la salle polyvalente) mais aussi pour faire des espaces ouverts tels que le hall de la MVE, un lieu de diffusion de l’actualité de la vie étudiante (installation d’écrans de diffusion des actualités).

**Traitement et suivi des demandes d’occupation des locaux** pour des évènements (40 à 50 évènements annuels dans la salle polyvalente), au sein des bâtiments de la MVE mais aussi sur les espaces extérieurs à proximité.

**Maintien de l’accès libre aux salles de la MVE pour les étudiants de l’université :**

- 3 salle de travail largement utilisé par les étudiants pour le travail individuel et/ou de groupe
- 1 salle informatique pour laquelle l’achat de consommables est à la charge e la MVE (environ 1.500€/an) ainsi que l’approvisionnement et l’assistance lors de panne de l’imprimante.

Le projet est de **maintenir le niveau de service rendu aux étudiants**, en maintenant les horaires d’accès, l’accès aux ressources et le bon fonctionnement de ces salles.

**Développement de l’offre de pratique musicale libre.**

Les 2 salles de pratique musicale équipée l’une d’un piano, l’autre d’une batterie, sont utilisées par les étudiants du campus. Fin 2018, un piano sera installé dans le « studio » du campus, permettant d’offrir un lieu dédié de qualité pour cette pratique par les étudiants.

Ainsi, l’utilisation par les étudiants des salles de pratique musicale à la MVE devrait décroître en volume horaire en 2019, permettant ainsi de **proposer ces salles pour une pratique musicale des personnels de l’université**, voire pour des ateliers (ateliers voix, ateliers chant avec le CLASS ?).

Dans le cadre d’une mission de service civique, la pratique musicale sera au cœur d’un projet en collaboration avec le SUC. Il s’agira de repérer les musiciens, de les informer des possibilités de pratique à l’université mais aussi de fédérer ces musiciens en vue de projets communs. Ainsi, cette pratique, développée et coordonnée pourra donner lieu à des évènements musicaux (type concerts, open mic) participant à l’animation de la vie étudiante.

### Développer l'activité du BVE

Au-delà des 2 recrutements annuels d'étudiant en contrat « vie étudiante », le projet est de développer l'activité en renforçant l'équipe d'un volontaire en service civique. La mission du volontaire permettra à la fois d'élargir les horaires d'ouverture du BVE mais surtout de proposer le BVE comme un lieu ressource avec des informations, de la documentation sur la vie étudiante et la vie associative étudiante. De plus, cette mission de service civique permettra de développer les animations portées par les étudiants en contrat au BVE.

### Développement de l'accompagnement de la vie associative

L'aide et l'accompagnement aux associations étudiantes constitue un des volets principaux de l'activité de la MVE. Cet accompagnement se déroule sous la forme d'échanges individuels ou collectifs avec les membres d'associations étudiantes, dans le cadre de projets (événements, animation...), de recherche de financement (FSDIE).

La demande des associations est croissante (en quantité) notamment en raison du grand nombre d'associations et de la meilleure connaissance de la MVE comme service support pour les associations.

L'accompagnement sera donc développé en multipliant les temps d'échanges avec les membres d'associations tout au long de l'année.

### Développement de l'engagement associatif étudiant

L'engagement des étudiants est valorisé par l'université et la MVE est en charge du statut étudiant responsable associatif.

En 2019, la MVE va multiplier les temps de formation proposées aux étudiants qui ont ce statut. Le travail en collaboration étroite avec les services de l'université (BAIP, SPR) permettra d'élargir la gamme de formations proposée aux étudiants membres de BDE et d'associations étudiantes.

## 3.LE SUH

Le SUH met en œuvre la politique handicap de l'université à l'égard des étudiants.

Le SUH assure notamment, en direction de l'ensemble des membres fondateurs de l'UCA, les missions suivantes :

- Accueil, accompagnement des étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de la vie universitaire
- Aide à l'élaboration et mise en place de la politique handicap en relation avec les différentes structures et services concernés

**1 Veille à la mise en place du plan de compensation universitaire personnalisé en collaboration avec d'autres services de l'université ainsi qu'avec des partenaires extérieurs**

- Repérage des étudiants en situation de handicap
  - Organisation et participation à la Cordée AccessiSup
  - Participation au forum InfoSup
  - Echanges avec les partenaires
- Accueil des étudiants en situation de handicap (entretiens, évaluation de la situation, des besoins, réflexion sur les demandes, orientation vers les interlocuteurs pertinents si besoin)
- Gestion administrative et mise en place des Aménagements d'Examens (AE) (520 pour 2017/2018)
  - Réception des AE émanant du SSU
  - Tri et traitement des AE comportant des aménagements de cursus nécessitant donc l'intervention du SUH (mise en place de contrats étudiants, réunion d'équipe plurielle pour les AE particuliers, entretiens avec les étudiants,...)
  - Soumission à validation des AE aux différentes composantes
  - Réception et traitement des AE validés (tenue d'un tableau de bord répertoriant tous les étudiants bénéficiant d'AE)
  - Gestion de la délocalisation des examens (convention)
- Organisation et participation aux réunions d'équipe plurielle (EP) afin de mettre en place les AE prescrits par le SSU, de définir les découpages pédagogiques, etc... (15 EP en juin et 15 en septembre-octobre)
- Gestion des contrats étudiants (CE) (35 renouvellements et 45 nouveaux) :
  - Recensement des besoins (nouveaux et renouvellements)
  - Recrutement (annonces offres d'emploi, relances diverses, réception et tri des candidatures, recrutement et prise de rdv)
  - Gestion administrative des CE
  - Suivi et gestion des heures déclarées pour rémunération
  - Avenant si heures déclarées diffèrent des heures estimées sur contrat), renouvellement CE
  - Réception et redirection de la prise de notes vers les auxiliaires d'intégration pour tri dans bases de données SUH
- Entretiens avec les étudiants tout au long de l'année (avec ou sans rdv) - suivi personnalisé (*une cinquantaine d'entretiens à ce jour*)
- Organisation et participation aux réunions mensuelles de coordination avec le SSU – liens permanents avec les médecins prescrivant les AE

- liens quotidiens avec les services pédagogiques et administratifs des composantes de l'UCA et maintenant avec les référents handicapés (réseau créé l'an dernier)
- Relations avec le BAIP, le PACIO et autres services internes UCA
- Relations avec les partenaires extérieurs (associations, rectorat, ...)

## **2 Participation à la mise en place des projets de communication du service**

- Réunion bi mensuelle avec le chargé de communication et la référente handicap
- Regard sur le travail du chargé de communication

## **3 Participation aux actions de sensibilisation de la communauté universitaire au domaine du handicap, notamment par des formations**

- Formations auprès des étudiants
- Formations auprès des personnels
- Collaboration au projet Aspice Friendly (Troubles autistiques)
- Etc...

## **4 Gestion administrative et financière**

- Activités courantes de gestion administrative
- Elaboration d'outils de suivi de l'activité (indicateurs...)
- Petite gestion financière en lien avec la DAF, avec le logiciel SIFAC (élaboration du budget, édition de bon de commande, ordre de mission)

## **5 Gestion des ressources humaines (Encadrement de l'équipe du SUH - 3 ou 4 personnels)**

- Travail autour du recrutement des agents contractuels
- Organisation de réunions de régulation hebdomadaire
- Entretiens professionnels et CR
- Gestion des plannings, congés, etc...

### Activités du Pôle Déficience Visuelle (PDV)

- adaptation des supports pédagogiques / transcription (gros caractères, braille, dessins en relief)
- lien avec les étudiants DV
- lien avec les services pédagogiques et administratifs
- lien avec les partenaires extérieurs à l'UCA
- participation au fonctionnement général du service
- gestion du matériel spécialisé
- travail de veille et recherches sur le secteur de la DV

### Activités des Auxiliaires d'intégrations

- Accompagnements physiques des étudiants
- Appels téléphoniques
- Adaptations de documents (appui au Pôle Déficience Visuelle)
- Accompagnements administratifs des étudiants
- Repérage des sites
- Gestions de la prise de notes
- Annonces orales pour recrutement contrats étudiants
- Travail administratif, tâches liées au fonctionnement du service

## 4.LE CLASS

### Action culture, loisirs et sport (CF U98ACBILL)

#### Préambule

Une commission consultative « culture, loisirs et sport » a été mise en place depuis juin 2018. Elle se compose de référents volontaires issus des différentes composantes de l'UCA, de partenaires internes et externes et de membres de la gouvernance. La commission a vocation à se réunir deux fois par an.

Certains projets évoqués ci-dessous émanent de la commission ou ont été discutés à l'occasion de sa réunion. Le réseau de référents culture reste actif en dehors de la commission et fait régulièrement remonter au CLASS les attentes de la communauté.

#### Séjours & sorties

*Avant-propos* : Pour les actions de type séjours et sorties (entre collègues et/ou en famille), le CLASS **participe à hauteur d'environ 50 % du coût total** afin de favoriser le départ en vacances des personnels et de garantir le nombre de participants minimum.

Pour l'année 2019, le CLASS a pour principal projet de proposer un **séjour à Londres** (en départ de l'aéroport de Clermont-Fd) pour un groupe d'une trentaine de personnes minimum. Il s'agit du séjour le plus « ambitieux » en matière de montage et de coût jamais envisagé par le service.

D'autres projets de séjours/sorties sont envisagés, leur réalisation dépendant de nombreux facteurs (coût, organisation, dates, inscription des personnels, budget, etc.) :

- Visite sur deux jours du festival de la BD d'Angoulême (en partenariat avec BibliAuvergne)
- Séjour de trois jours à la découverte du Périgord Noir/des châteaux de la Loire/du château de Versailles
- Sortie à la journée à la découverte de Moulins dont le musée CNCS
- Soirée à l'hippodrome de Vichy
- Etc.

#### Spectacles découverte

*Avant-propos* : Les « spectacles découverte » ont pour objectif de faire découvrir aux personnels UCA et à leur famille des spectacles – au sens large du terme – auxquels ils n'auraient pas spontanément assisté afin d'élargir leur perceptives culturelles. Le CLASS pré-réserve des places pour des spectacles sélectionnés à l'aide du programmateur et les finance à hauteur de 50 %. Cette action de médiation culturelle est à différencier des réservations de spectacles individuels dans le cadre de la billetterie subventionnée.

Spectacles réservés ou en projet de réservation pour 2019 :

- Centre lyrique (trois opéras réservés à ce jour),
- Comédie de Clermont-Fd (une pièce de théâtre réservée à ce jour),
- Festival Europavox,
- Orchestre d'Auvergne,
- Equipe clermontoise masculine de basketball (un match réservé à ce jour),
- Equipe clermontoise féminine de volleyball (un match réservé à ce jour).

## Evènements

### **Arbre de Noël**

Le CLASS poursuivra l'action « bon cadeau » d'une valeur de 20 € au bénéfice de tous les enfants de personnels UCA âgés de moins de 12 ans (environ 1500 bons édités en 2018). Les cadeaux sont exclusivement remis lors de l'arbre de Noël, évènement rassemblant les personnels et leur famille autour de proposition de spectacles, d'animations ludiques et d'un goûter.

Des arbres de Noël sont également organisés sur les sites territoriaux. Selon le cas, le CLASS organise entièrement l'évènement ou émet des propositions d'animations. Le service participe financièrement à concurrence de 500 € par site.

### **Forum thématique**

Le CLASS a pour projet de proposer un nouveau rendez-vous annuel aux personnels autour d'une thématique transversale à l'ensemble de ses missions culturelles et sociales. Le premier thème porterait sur les vacances. Le format de l'évènement, encore à affiner, serait un forum se tenant durant la pause méridienne qui allierait stands d'information sur l'offre du CLASS et de ses partenaires (billetterie, réduction séjour, chèques vacances, etc.), interventions en amphithéâtre par une conseillère en économie sociale et familiale pour sensibiliser à une bonne gestion de ses vacances et animations ludiques.

### **Chasse aux œufs de Pâques**

Un second rendez-vous à destination des enfants des personnels est programmé avant les congés de printemps. Il s'agira d'une chasse aux œufs sous forme d'énigmes scénarisées qui se sera proposée sur le campus des Cézeaux durant un week-end. Les enfants seront récompensés par des chocolats.

## Billetterie

Le CLASS poursuivra son offre de billetterie subventionnée permanente (piscines, cinémas, etc.), saisonnière (forfaits de ski, parcs animaliers, etc.), évènementiel (festival du court métrage, rendez-vous du carnet de voyage, Clermont geek convention, etc.) et sur pré-commande (parcs d'attraction). L'offre évolue et s'ajuste chaque année selon les volumes de ventes des années précédentes, les nouveautés proposées sur le secteur, les offres promotionnelles, etc.

Par l'intermédiaire de son correspondant dédié et des référents sur place, le service continue en parallèle le **développement de l'offre de billetterie proposées aux personnels des sites territoriaux.**

Concernant les réservations spectacles à la demande, le CLASS souhaite trouver une structure partenaire vendant de la billetterie qui accepterait de fonctionner sur le principe de bons de réduction (système déjà en place avec la Comédie de Clermont-Fd, la Coopérative de Mai, le théâtre d'Aurillac, le Centre lyrique et l'Orchestre d'Auvergne). Pour l'instant, aucune des structures contactées n'a répondu favorablement.

## Bien-être sur le lieu de travail

L'action bien-être sur le lieu de travail va se recentrer sur des propositions individuelles et collectives telles que des massages sur siège, des ateliers de relaxation, de micro-sieste et de méditation pleine conscience. Le CLASS s'appuie sur les conseils du service de médecine de santé au travail pour développer cette offre. Toutes les actions « bien-être » sont proposées gratuitement aux personnels UCA.

## Activités physiques

Désormais dissociées du bien-être sur le lieu de travail, des activités physiques vont continuer à être proposées aux personnels sur la pause méridienne, à proximité des lieux de travail, aussi bien sur l'agglomération que sur les sites territoriaux. Une participation financière est maintenant demandée aux participants dans l'optique de permettre une progression de niveau sur plusieurs sessions, d'élargir l'offre proposée et d'améliorer le taux d'assiduité.

## Ateliers découverte

En 2019, le CLASS programmera de nombreux ateliers qui ont vocation à initier les personnels à des pratiques artistiques, sportives ou de loisirs sur une ou plusieurs séances. Généralement organisés pendant la pause méridienne, l'objectif de ces ateliers est également d'offrir un moment d'évasion et de détente au milieu de la journée de travail.

Voici quelques exemples d'ateliers menés en 2018 : cours de chant, découverte de la culture japonaise à travers la pratique de plusieurs arts traditionnels, initiation au carnet de voyage, etc.

## Action sociale (CF U98ADSOC)

Une recrudescence des demandes d'aide sociale est attendue pour 2019, notamment en raison de la création d'une nouvelle prestation courant 2018 relative à la prise en charge partielle du jour de carence.

La communication annuelle effectuée par le CLASS à travers l'envoi du bulletin de salaire de septembre génère habituellement des dossiers de personnels « primo-demandant ».

**A noter que le flux de demandes, tout comme le volume de subventions repas, ne sont pas maîtrisables et ne peuvent être complètement anticipés par le service.**

Après presque deux ans de fonctionnement, le CLASS a sollicité auprès de la gouvernance la révision des modalités d'application de certaines prestations (aide à l'installation, vacances des personnes vivant seules, etc.). Des propositions vont être émises par le CLASS et un groupe de travail issu du Comité technique devrait se pencher sur ces questions dans les mois à venir.

## Mise en place d'un système d'information pour le CLASS

Depuis sa création en mode UCA et déjà précédemment dans son format UBP, le CLASS a pour projet de service **la mise en place d'un système d'information pour l'ensemble de son périmètre.**

Compte tenu du nombre croissant de demandes d'aides, cet outil devient de plus en plus **indispensable à la bonne gestion des prestations sociales UCA**. D'une part pour faciliter et fiabiliser l'instruction des dossiers qui répondent à de nombreux critères, variables d'une prestation à l'autre, et d'autre part pour permettre d'établir un réel suivi des demandes avec les demandeurs. Un dépôt et une instruction dématérialisés permettraient un gain de temps considérable dans le traitement des demandes. Actuellement, selon la charge du service, certaines demandes peuvent mettre plusieurs mois à aboutir, de la réception du dossier à la

réception du paiement par le personnel sur son compte bancaire, fragilisant certains collègues en situation précaire.

Un logiciel adapté a déjà été identifié avec l'appui de la DOSI.

#### Crèche universitaire (CF U98AFCREC)

L'année 2019 sera marquée par le premier renouvellement du marché d'exploitation de la crèche universitaire (échéance du marché en cours en avril 2019). L'objectif principal du comité de pilotage est d'assurer la continuité de service dans ce contexte particulier.

Un investissement important ayant été réalisé en 2018, il n'y a pas de projet d'équipement majeur pour 2019, hors le renouvellement ou l'adaptation au besoin du matériel courant.

La Caisse d'Allocation Familiale a annoncé la modification des conditions de financement des contrats Enfance-Jeunesse. La convention en cours avec l'UCA arrive à échéance en 2019 et devra être renouvelée sous ces nouvelles conditions.

Enfin, les conventions de partenariats avec le CNRS et IRSTEA relatives à la mise à disposition de places en crèche arrivent également à échéance en 2019.

## Mission « relations internationales »

---

Le rayonnement international de l'UCA s'articule autour d'une politique incitative de financement de projets pour la formation et la recherche. Pour cela, la Direction des Relations Internationales (DRI) s'appuie sur les ressources propres de l'établissement et sur les ressources Erasmus. Par ailleurs, le soutien au développement de la mobilité par l'octroi de bourses, la mise en œuvre d'actions pédagogiques innovantes et l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'intégration des étudiants ou enseignants étrangers demeure une priorité à l'échelle de l'université et au-delà puisque la DRI gère deux dispositifs UCAA : le consortium Erasmus stages et le centre Euraxess services.

### 1. LES APPELS A PROJETS

1.1. Les appels à projets **sur ressources propres et à destination des composantes** s'inscrivent désormais dans la Demande de Moyens Unique (DUM) de l'établissement. Ils se déclinent en trois actions thématiques complémentaires :

- « **Mobilités internationales enseignantes dans le cadre d'accords bilatéraux** » permet de faire vivre nos échanges en subventionnant une partie de la mobilité de nos enseignants-chercheurs pour des missions de courtes durées. Il s'agit d'attribuer des forfaits de financement en application de la délibération du CA 2017-03-03-17.
  - ⇒ Investissement prévu : 40 500 €.
  - ⇒ Objectif attendu : 52 mobilités sortantes.
- « **Soutien à l'internationalisation des formations** » accompagne les programmes internationaux mis en place par les composantes (double diplôme, diplôme conjoint, summer school...).
  - ⇒ Investissement prévu : 25 000 €
  - ⇒ Objectif attendu : 19 actions cofinancées avec les composantes.
- « **Accueil d'enseignants - chercheurs étrangers en composante** » vise à favoriser la mobilité entrante d'enseignants-chercheurs résidents à l'étranger en application des délibérations du Conseil d'Administration n°2018-05-18-11.
  - ⇒ Investissement prévu : 159 930 €
  - ⇒ Objectif attendu : 75 invités.

1.2. Les appels à projets **sur ressources propres et à destination des laboratoires** sont hors DUM de l'établissement et se déclinent en deux actions de soutien à la mobilité entrante et sortante :

- « **Enseignants - chercheurs étrangers invités pour un séjour en laboratoire** » vise à favoriser la mobilité entrante d'enseignants-chercheurs résidents à l'étranger en application de la délibération du Conseil d'Administration n°2018-05-18-11.
  - ⇒ Investissement prévu : 59 800 €
  - ⇒ Objectif attendu : 29 invités.

- « **Mobilités sortantes des chercheurs** », géré par la DRV, il permet de subventionner la mobilité des jeunes chercheurs.
  - ⇒ Investissement prévu : 15 000 €.
  - ⇒ Objectif attendu : 15 mobilités sortantes.

1.3. Les appels à projets **sur ressources fléchées Erasmus études et stages** se déclinent dans le respect des règles propres à la gestion de ces programmes de financement et au travers des actions suivantes :

- « **Mobilités des personnels pour enseignement (STA) et formation (STT)** »
  - ⇒ Investissement prévu : 36 918 €.
  - ⇒ Objectif attendu : 51 mobilités
- « **Projets liés à l'Organisation de la Mobilité** » pouvant être des visites de partenaires ou des projets pédagogiques liés au développement et à la valorisation du programme Erasmus
  - ⇒ Investissement prévu : 50 000 €.
  - ⇒ Objectif attendu : 51 mobilités

## 2.LA MOBILITE ETUDIANTE ET LES DISPOSITIFS LIES

La Direction des Relations Internationales organise, en lien avec les composantes, la mobilité des **étudiants entrants et sortants dans le cadre des conventions Erasmus et bilatérales**. Pour les sortants, cela comprend la gestion des dossiers de candidatures via l'application Moveon, le paiement des bourses Erasmus, Ministère et Ressources propres, et enfin l'instruction des demandes des bourses payées par des organismes tiers (Région et Ville). Pour les entrants, cela comprend le traitement des candidatures, d'hébergement, la validation sur le portail études en France, l'accueil et l'intégration. Par ailleurs, il faut noter que compte tenu de l'exigence accrue de qualité dans le traitement des mobilités Erasmus, les subventions européennes comportent une ligne budgétaire intitulée « Organization Support » qui permet d'inscrire dans notre budget des crédits de fonctionnement (frais de mission, prestations FLE...) et des crédits de masse salariale dédiés au programme Erasmus. C'est la raison pour laquelle la DRI a prévu la rémunération d'un **contrat étudiant** financé sur budget Erasmus à raison de 370 heures annuelles pour le volet études. Sont également provisionnées les sommes correspondant au financement de l'UE STAR et l'UE parrainage. En effet, l'ensemble de ces dispositifs sont reconnus comme participant à l'amélioration de la mise en œuvre du programme Erasmus.

⇒ Investissement financier prévu :

500 000 € bourses Erasmus études.  
 500 000 € bourses Erasmus stages à l'échelle UCAA.  
 576 800 € AMI du Ministère (gérées en compte de tiers).  
 75 000 € aides directes sur ressources propres.  
 6 000 € de contrat étudiant sur budget Erasmus  
 1 200 € d'HC sur budget Erasmus pour les UE libres  
 52 730 € en frais de fonctionnement divers dont FLE, événements, UE, supports de communication, déplacements...

⇒ Objectif attendu : 1700 étudiants sortants.  
 450 étudiants d'échange entrants.

### 3.LA PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT

La DRI a vocation à coordonner la participation aux réseaux internationaux de promotion de l'enseignement supérieur et plus généralement à superviser l'ensemble du protocole international dont la création de support de communication et l'achat de cadeaux institutionnels font partie. Ainsi, elle assume le cout des cotisations et représente l'établissement auprès des institutions suivantes : Campus France, AUF, IDA, Jacques Cartier, Euraxess. Elle est également responsable de la participation aux salons ou séminaires internationaux en coordination avec les partenaires de l'UC2A. Enfin, elle est chargée d'accueillir les délégations officielles étrangères et d'organiser les visites du Président ou vice-président en direction des partenaires de l'établissement.

⇒ Investissement financier prévu :

24 000 € de cotisations aux réseaux.

20 000 € de frais de participation aux salons/séminaires

25 000 € de frais de protocole

⇒ Objectifs attendus :

Participation à 2 salons

Participation à 1 mission institutionnelle

10 délégations étrangères accueillies (frais hébergement et restauration).

## Mission « recherche, innovation et valorisation »

---

### OBJECTIF 1 - ARTICULER LA RECHERCHE DE L'UCA AVEC LE PROJET I-SITE CAP 20-25 ET LA POLITIQUE DE SITE

La politique recherche de l'UCA se construit sur une politique de site forte axée sur la pluridisciplinarité scientifique, l'internationalisation de la recherche et sa valorisation au sens large, incluant la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

- Evolution de la cartographie recherche

La structuration de la recherche à l'UCA s'appuie sur une volonté de préserver des socles disciplinaires forts et reconnus et sur le développement de l'interdisciplinarité dans une université quasi omni disciplinaire. L'établissement entend poursuivre cette volonté de se positionner comme une Université pluridisciplinaire de recherche, visible à l'échelle nationale et internationale.

Dans ce sens, l'évaluation de l'établissement par le HCERES en 2020 implique de dresser un premier bilan de la cartographie recherche mise en place lors de la création de l'UCA au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de réfléchir à la fois au devenir des 3 UPU créées par l'université mais aussi de certaines équipes d'accueil.

- Production scientifique et Open Access

En lien avec l'évolution de sa cartographie recherche, l'objectif de l'UCA est d'augmenter sa production scientifique (d'un point de vue quantitatif et qualitatif) et sa visibilité à l'international (indicateur IS1 du contrat d'établissement).

Dans ce cadre, la chargée de mission indicateurs et SI recherche développe une politique d'*Open Access* basée sur l'utilisation de HAL par l'ensemble des laboratoires (action B17 du contrat). Les données HAL sont utilisées pour le rapport recherche annuel de l'établissement. L'établissement a activement participé à l'*Open Access Week* en 2018. Il a également signé l'appel de Jussieu et la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) qui entend promouvoir une approche plus qualitative des publications en recherche. Enfin, il a fait le choix fort de se désabonner des bouquets SPINGER et WILLEY (compensé par une politique de titre-à-titre beaucoup moins onéreuse) en privilégiant le PEB (Prêt entre Bibliothèque) et l'*Open Access*. Il a également sensibilisé ses laboratoires aux frais liés aux APC.

Afin de poursuivre dans cette dynamique, des formations sont organisées dans les laboratoires et une campagne de communication interne à l'UCA est en cours de construction pour 2019 : utilisation du nouvel intranet et de la lettre des personnels (action B42 du contrat).

- Articulation avec l'I-SITE et la politique de site

Le CPER 2018 a été construit afin de bien articuler les défis CPER définis en 2015 par l'ensemble de la communauté scientifique, dans le cadre d'une politique de site, avec les Challenges et objectifs du programme I-SITE définis en 2017 et qui ne concernent qu'une partie de la communauté scientifique située dans le périmètre scientifique de ce programme. Les CPER 2019 et 2020 seront construits d'une façon identique.

- Effectifs

Les données issues du SI GRAAL donnent un potentiel humain de 3300 personnes réparties pour un tiers en enseignants-chercheurs, un tiers en doctorants et un tiers en chercheurs des EPST, personnels d'appui à la recherche et post-doctorants.

L'analyse prospective des emplois dédiés à la recherche s'est effectuée en 2018 par un double dialogue avec, d'une part, les composantes (contrats d'objectifs et moyens) et, d'autre part, les laboratoires dans une perspective pluriannuelle.

L'UCA souhaite expérimenter l'application AMUE-CNRS DIALOG en 2019 et entamer corrélativement une évolution du dialogue de gestion dans le domaine recherche. Cette expérimentation s'appliquera dans un premier temps aux UMR CNRS avant de s'étendre au reste des unités de recherche de l'établissement.

- Budget de la recherche

Malgré un contexte budgétaire contraint, le budget de la recherche de l'UCA (3 485 k€ pour 2019) se traduit par une stabilité des dotations aux structures de recherche (2 616 k€ et 250 k€ pour les ED et le Collège des ED) et par la poursuite des actions scientifiques transverses (619 k€). Ces actions reflètent les grandes priorités de l'établissement en la matière, en particulier soutien aux actions internationales et aux plateaux techniques. A cela, il convient d'ajouter les 40 allocations de thèse qui sont désormais pris dans le budget des universités, soit pour l'UCA, une somme de 4 000 k€. L'accent sera également mis en 2019 sur le redéploiement des moyens en direction de l'ensemble des animaleries de l'UCA afin de tenir compte des contraintes d'astreinte inhérentes à ce type de plateau.

- La diffusion de la culture scientifique technique et industrielle

Un autre indicateur important affiché dans le contrat de site 2017-2020 est la création d'un CCSTI en Auvergne porté en commun par les établissements du site clermontois (action B 37 du contrat).

Le CCSTI s'est réuni pour la première fois en 2018 afin d'élaborer un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2019. Les actions conduites porteront notamment sur un renforcement des actions communes dans le cadre de la Fête de la science via l'organisation du Village des sciences UC2A et le développement d'actions de médiation scientifique pour CAP 20-25. En parallèle, le CCSTI continue son engagement dans des projets régionaux avec les universités de Grenoble et de Lyon-Saint-Etienne, telles l'exposition itinérante Sport et Sciences (action B39 du contrat).

La Cellule de DCSTI de l'UCA continue en parallèle le développement de projets propres à l'établissement. A ce titre, elle a initié deux projets en 2018 : la mise en place d'un Journal de la Recherche, le LAB (action B 38 du contrat), et l'adhésion à The Conversation. Ces deux projets seront maintenus en 2019 et le travail de collaboration avec The Conversation amplifiés afin que les thématiques moins présentes en 2018, SF et SPI, soient mieux représentées dans les publications de ce média. Le travail de sensibilisation et de formation à l'outil sera réitéré. La Cellule travaille également pour 2019 à l'ouverture à un public plus nombreux des conférences UOCA. Elle dispose pour ce faire d'un amphithéâtre permettant d'accueillir 500 adhérents et met en place un projet de captation qui contribue à la réflexion en cours d'une diffusion dans les territoires. Enfin, le cycle de conférences sur le handicap en ouverture de l'UOCA contribue à la déclinaison opérationnelle du Schéma directeur Handicap adopté par l'UCA en 2018.

## OBJECTIF 2 – CONSTRUIRE L'APRES SATT ET S'APPROPRIER LE NOUVEL ECOSYSTEME DE L'INNOVATION

L'UCA entend se positionner comme un leader de l'innovation en Auvergne. La réalisation de cet objectif s'opère dans un contexte de transformations institutionnelles importantes qui ont des conséquences fortes sur la structuration et l'activité de l'établissement dans ce domaine.

- Développement des synergies public-privé en recherche

Les synergies public-privé en recherche constituent un axe fort du projet d'établissement de l'UCA (jalon n°7).

Le service Valorisation Innovation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) comprend un Pôle dédié au développement de la politique partenariale dont l'activité a pris de l'ampleur en 2018. Ce pôle a pour mission la mise en relation des structures de recherche du site avec les entreprises et autres partenaires, notamment les plateaux techniques afin de permettre le développement des ressources propres de l'établissement. Il montre aujourd'hui des premiers résultats qui conduisent le service valorisation à poursuivre son action sur ce terrain avec un objectif de 30 à 35 mises en relation pour 2019.

Le développement des synergies public-privé contribue de manière importante à l'essor de l'activité contractuelle avec une prévision de 250 contrats signés pour 2018. Ce chiffre ne devrait pas fléchir en 2019 eu égard à la montée en puissance du Pôle développement de la politique partenariale. Cette croissance de l'activité contractuelle, génératrice de ressources propres pour l'établissement, répond au plan de développement des ressources propres mis en place par l'UCA en 2018.

Le développement des synergies public-privé passe également par une action forte en matière de création de laboratoires communs. Trois projets initiés en 2018 devraient se concrétiser en 2019 (action B31 du contrat).

- Plateaux techniques

L'UCA a poursuivi en 2018 sa politique de structuration et de mutualisation de son offre de plateaux techniques via le service général UCA-PARTNER afin de devenir un guichet unique en direction du monde socio-économique et des collectivités. Le service est aujourd'hui structuré en six pôles thématiques destinés à accroître la visibilité du service, ce qui se traduit par l'augmentation constatée des ressources en provenance de partenaires privés.

En 2019, le Service entend continuer sa politique ambitieuse et monter en puissance grâce au premier soutien reçu de Clermont Auvergne Métropole et à l'appui du Pôle de développement partenarial de la DRV de l'UCA pour la mise au point de l'offre de service de chaque plateau et le développement d'un plan de communication vers le monde socio-économique (action B35 du contrat).

- Vers une restructuration de l'écosystème de l'innovation : l'après SATT

Dans le cadre de la transformation de la SATT Grand Centre et de la fin du GIP Innovergne, un groupe de travail a été constitué sous la houlette du D2RT Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, de Clermont Auvergne Métropole et de l'association Université Clermont Auvergne et Associés (UC2A).

Le rapport du groupe de travail suggère le regroupement de la partie Auvergne de la SATT Grand Centre et de l'incubateur BUSI ainsi que de certaines fonctions de la valorisation universitaire dans une filiale de l'Université UCA cible. Cette proposition a été acceptée par l'UC2A et présentée le 9 juillet dernier devant le SGPI pour un financement PIA 3 de type « expérimentation ». Le 31 juillet dernier, le Comité de gestion « SATT » de l'Etat a validé le périmètre et les missions de la future structure.

Le processus de contractualisation avec l'Etat va se poursuivre sur la fin de l'année, la création de la structure intervenant dans l'année 2019.

# Mission « pilotage »

---

## 1. VOLET RESSOURCES HUMAINES

- La formation des personnels

Comme tous les ans et depuis plusieurs années, l'UCA maintient sa préparation aux concours. Cette offre particulièrement étoffée vise l'accompagnement de la politique de lutte contre la précarité de l'établissement. Dans le même temps, l'UCA renouvelle l'ensemble de ses marchés de formation et met en œuvre une politique de formation de ses personnels orientée sur :

- L'élargissement de l'offre de formation à destination des enseignants et enseignants-chercheurs,
- Le renforcement des modules de pilotage et de management pour accompagner la montée en compétence de l'encadrement,
- L'intégration de la dimension relative aux responsabilités sociales, sociétales et environnementales dans tous les modules de formation (égalité femmes-hommes, comportements éco-responsables, prise en compte du handicap)

- La mobilité interne

L'université fusionnée continue de se structurer afin de permettre de faciliter la mobilité interne de ces personnels. Pour ce faire, deux campagnes annuelles de bourse à l'emploi sont organisées. La première au printemps permet de préparer la rentrée de septembre et celle de l'automne prépare la campagne d'emplois définitive.

Dans les deux cas, ce pilotage des emplois permet de faciliter la mobilité tout en accompagnant les agents en matière de formation et donc d'adapter les compétences attendues aux besoins institutionnels.

Par ailleurs, pour les corps enseignants et enseignants-chercheurs, une campagne annuelle de mobilité interne est prévue. Ces mobilités ne peuvent se faire qu'à la demande de l'agent et avec l'avis favorable de la structure de départ et de celle d'accueil.

- Le schéma directeur handicap

L'année 2018 a vu aboutir le travail effectué autour du schéma directeur du handicap (SDH) de l'UCA. Ce schéma directeur particulièrement riche a commencé à être mis en œuvre en 2018 et démarrera pleinement en 2019. Du point de vue RH, le SDH a un impact direct sur les recrutements, l'accompagnement, la formation des personnels et vise clairement à faire évoluer la perception du handicap au travail.

## 2. VOLET NUMERIQUE

- Un investissement dédié à poursuivre l'homogénéisation des services numériques en contexte UCA

En 2019, l'effort d'investissement de l'établissement porte sur les axes suivants :

- Au service de la pédagogie, il est prévu la poursuite de la rénovation des infrastructures réseaux de proximité afin d'atteindre un niveau de service homogène. Ces rénovations participent également à renforcer la sécurité numérique. Il est également prévu la rénovation d'équipements serveurs en proximité, dans une logique de forte mutualisation avec l'équipement Datacenter. En ce qui concerne les sites tertiaires, santé et SCI, il s'agit d'appliquer la politique de renouvellement, tandis qu'au SCI, la logique de remise à niveau se poursuit sur le volet stockage notamment. En matière de service pédagogique, l'établissement prévoit de s'équiper d'une nouvelle solution de podcast / WebTV.
- A destination de l'ensemble des usagers, le renouvellement préventif du parc WiFi se poursuit dans une logique de plus longue durée de vie (7 ans). Les efforts réalisés ces dernières années ont en effet permis de rehausser significativement la qualité du service. Pour soutenir le développement des usages numérique, il est nécessaire de renouveler une partie des serveurs du système d'information de gestion. Cela permettra de disposer d'une capacité d'hébergement suffisante pour accueillir la nouvelle solution de gestion des ressources humaines SIHAM. La préparation du déploiement va s'étaler sur l'ensemble de l'année 2019 pour un passage production l'année suivante.
- Par soucis de sécurité, l'étude d'un Plan de Reprise d'Activité (qui ne couvre actuellement que le service de messagerie et opportunément quelques autres applicatifs) va être conduite de façon à pouvoir augmenter le niveau de sécurisation des services les plus critiques. Cette démarche se conduit en lien avec un partenariat monté en 2018 avec l'éco-center régional installé à Gerzat. Enfin, les routeurs principaux assurant l'interconnexion des sites UCA avec le réseau RENATER (équipements particulièrement critiques) doivent être changés.
- La direction des ressources humaines s'est lancé dans le projet de rénovation de son applicatif de gestion. L'établissement a fait le choix de l'offre SIHAM proposée par l'AMUE, HR ACCESS, ERP dédié à la GRH faisant référence en la matière. Ceci implique un travail important sur les données de gestion et doit permettre de redéfinir et optimiser les processus.
- Poursuite de la rationalisation des dispositifs d'impression avec le déploiement sur l'ensemble des sites d'un outil de pilotage du parc des copieurs d'étage. L'enjeu étant l'optimisation du parc des imprimantes individuelles en offrant plus de services à moindre coût via les MFP déployés.
- Enfin, en matière d'investissement, les volets numériques des opérations immobilières retenues dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement seront pris en charge par les équipes de la DOSI. Cela concerne plus particulièrement les sites Rotonde, Ecole de droit, Carnot, Gergovia et Dunant.

Fort des deux années d'existence de l'UCA et d'une stabilisation progressive du socle technique, la Direction opérationnelle du système d'information se lancera en 2019 dans une démarche de schéma directeur numérique. L'ambition étant de poser la problématique aussi bien pour l'établissement actuel que pour l'université cible, en impliquant autant que possible l'ensemble de la communauté UCA et Associés. Ce Schéma directeur numérique de site (SDNS) permettra de consolider la stratégie de l'établissement en matière de transformation digitale.

- Le fonctionnement des services numériques

Les dépenses de fonctionnement se concentrent toujours sur les redevances de maintenance éditeurs ou constructeurs, avec une concentration forte sur le SI technique (reprographie, sauvegarde, bureautique, équipements) et sur le SI de gestion. En effet, ce dernier s'est professionnalisé auprès d'éditeurs privés, y compris via l'offre AMUE. Sa couverture a augmenté ces dernières années, là, où les SI pédagogiques s'appuient fréquemment sur des solutions participatives issues de la communauté et/ou des solutions open sources.

L'établissement a également l'ambition de structurer un « front desk » pour la DOSI et la DIL (puis dans un second temps les directions d'appui aux ressources), avec un fonctionnement en guichet unique en réponse aux sollicitations usagers, aux demandes de support, aux demandes d'intervention. Cette organisation doit permettre de mieux maîtriser les flux, connaître la demande et sa nature, développer une relation de droit et de confiance avec l'utilisateur en renforçant globalement la qualité des réponses apportées aux préoccupations de l'ensemble de la communauté. En 2019, la mise en place de ce front desk fera appel ponctuellement à de la prestation, permettant de ne mobiliser des ressources humaines sur le dispositif qu'une fois la démonstration de la valeur ajoutée effective.

Enfin, le développement informatique du projet national de SI laboratoire CAPLAB dont la réalisation a été confiée à l'UCA par l'AMUE (agence de mutualisation des établissements) est également financé pour partie sur le budget de fonctionnement (et pour une autre partie en masse salariale). Il est à noter sur ce poste de charge, que la convention en prévoit un remboursement forfaitaire.

L'année 2019 sera consacrée également à, démarrer la dernière tranche de mise en sécurité de STAPS pour un coût d'opération estimé d'1,6 millions d'euros toutes dépenses confondues, à terminer les travaux du RGM et à lancer des études de réhabilitation pour deux amphithéâtres sur le site occupé par l'IUT de Clermont-Ferrand.

Par ailleurs après une année de bilan très positif à l'issue de la première tranche de travaux, la deuxième phase de l'intracring va débuter pour un montant de 300 k€.

#### Clermont Centre

Les études préalables à la construction du Learning Centre vont se poursuivre afin de calibrer la nature des travaux nécessaires. L'implantation se fera sur le bâtiment Kessler.

Il est également prévu les travaux de l'extension du Service Santé Universitaire sur le site de Dolet.

#### Dunant

Une importante tranche de remise à niveau est en cours sur le site de Dunant. Les travaux de l'opération d'un peu plus de dix millions d'euros ont commencé en 2018 et continueront en 2019. Il est prévu une dépense de 3.1 millions d'euros.

L'opération de restructuration du bâtiment Montalembert continuera en 2019 pour près de 600 k€.

Les travaux d'accessibilité, réalisés en application de l'AD'AP, de la partie dévolue du patrimoine seront presque finalisés en 2019 pour un montant de 1.7 millions d'euros.

Il a été nécessaire de prioriser un certain nombre de travaux. La priorité a été mise sur la mise en sécurité et accessibilité (mise en œuvre de la première phase de l'AD'AP sur le patrimoine non dévolu) sur plusieurs sites de l'Université (Cézeaux, centre-ville, sites délocalisés). Plusieurs mises en sécurité et d'accessibilité seront lancées en 2019 concernant le SUAPS, Montluçon, l'accessibilité du PAC, pôle commun, BCU Sciences et Mathématiques.

## Mission « gestion du patrimoine »

---

L'année 2019 sera l'année de la reconfiguration de l'activité de la DIL en renforçant sa fonction pilotage, notamment sur son volet immobilier. La programmation immobilière est limitée cette année pour répondre aux impératifs budgétaires de l'Etablissement. Seulement quelques nouvelles opérations seront lancées. Les principaux impacts budgétaires sont dus à des opérations en cours.

En parallèle, avec l'aide d'un système d'information dédié, des réflexions de fond seront menées à l'échelle de la nouvelle université afin d'éclairer des choix politiques à venir.

De même, l'optimisation des contrats de maintenance, de contrôles périodiques ou de logistique sera poursuivie afin d'obtenir un gain d'échelle au niveau financier.

- [Le Schéma Directeur Energie et Patrimoine \(SDEP\)](#)

Le SDEP formalisera la politique immobilière de l'établissement pour les dix prochaines années. Il sera finalisé en 2019 avec l'élaboration d'un PPI. Ce schéma s'inscrira en terme immobilier dans la stratégie globale de l'Université Clermont Auvergne. Une étude économique et financière sera réalisée lors de la dernière phase de l'étude afin de respecter une soutenabilité financière pour l'établissement. Le SDEP une fois finalisé sera la feuille de route pour les équipes immobilières de l'Etablissement.

- [La mise en place de la base de données \(SI PAT\)](#)

Un des enjeux majeurs, particulièrement prégnant depuis la création de l'UCA, dans le domaine immobilier est la connaissance de son patrimoine immobilier. Celle-ci passe par une bonne organisation de ces données. La fusion a obligé le changement de système d'information immobilier. Les équipes de la direction de l'immobilier ont commencé le travail de mise en place d'un nouveau système dès le début 2017. L'intégration des plans et des bases de données existantes sera poursuivie. Les premières exploitations de la base de données seront possibles dans le second semestre 2019.

- [La renégociation des contrats \(maintenance, contrôles périodiques, ...\)](#)

La gestion des sites immobiliers ainsi que des contrats en découlant a été centralisée pour partie. Après une première année de recensement, l'ensemble s'avère hétérogène et une optimisation est possible. L'année 2019 sera en grande partie utilisée afin d'optimiser l'ensemble de ces procédures, leur coût pour l'établissement et également la qualité du niveau de maintenance. De nombreux marchés ont été déjà réalisés en 2018. En 2019 plusieurs marchés seront lancés dans un objectif d'optimisation qualitative et financière.

- [Les principaux programmes immobiliers](#)

### Campus Cézeaux

Les opérations « Pôle Mutualisé d'Enseignement » (PME) et Pôle Biologie (CPER Ecocampus – Op 930 et 929) seront réceptionnées en 2019. Il est prévu cette année 7, 1 millions d'euros afin de finaliser les opérations.

Les travaux de l'opération « Maison de l'innovation » débuteront au dernier trimestre 2019 pour un montant de paiement en 2019 de 320 k€.

# UCA Fondation

---

La Fondation de l'Université d'Auvergne, première Fondation universitaire en France, a été inscrite dans le prolongement de la loi du 10 août 2007, relative aux responsabilités et compétences élargies. Comme suite à la fusion des universités clermontoises au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la FUDa est devenue l'UCAf (Université Clermont Auvergne fondation). Ses statuts, adoptés en conseil de gestion le 10 juillet 2017, ont été approuvés par le CA de l'UCA le 15 septembre 2017.

Elle a pour vocation de renforcer les actions menées par l'Université Clermont Auvergne, en particulier dans les domaines suivants :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale de l'Université Clermont Auvergne.

Elle contribue à intensifier l'attractivité du territoire auvergnat en conjuguant les forces des entreprises, de l'université et des collectivités locales.

Pour chaque action, l'origine de financement est prédéterminée. Il existe plusieurs sources de financement :

- des subventions en provenance de collectivités,
- des dons manuels non affectés,
- des dons manuels affectés à des actions spécifiques qui sont suivis au sein d'actions identifiées,
- des produits financiers,
- un produit issu de la part non consommable de la dotation en capital dans la limite autorisée.

Le budget 2019 de la Fondation est décliné en actions : reconductibles d'une part et spécifiques d'autre part.

## 1. Les actions reconductibles

C'est un programme d'actions reconduites chaque année en conseil de gestion (détermination du contenu et des montants alloués). Ces actions sont à destination des étudiants, enseignants, étudiants entrepreneurs de l'UCA. Elles peuvent se présenter sous forme de bourses, de prix, de soutien à des projets pédagogiques, etc.

## 2. Les actions spécifiques

Trois **chaires** sont prises en compte au titre du budget 2019 pour un montant de 38.225 € au total.

- Chaire « Valeur et RSE » (création en 2012)

Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE).

Partenaires : Métropole Gestion, Michelin, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, MAIF.

Laboratoire de rattachement : CRCGM (École Universitaire de Management).

Responsable scientifique : Mathieu Gomes.

- [Chaire « Confiance numérique » \(création en 2014\)](#)

Cette chaire sur la confiance numérique consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion Confiance.

Partenaires : almerys, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (allocation d'une bourse doctorale).

Laboratoire de rattachement : LIMOS (Sciences et technologies).

Responsable scientifique : Michel Misson (IUT 63).

- [Chaire « Santé et territoires » \(création en 2018\)](#)

La chaire "Santé et territoires" approche les grandes problématiques contemporaines des établissements et acteurs de santé, la coopération entre les acteurs de la santé autour du parcours patient, la reconfiguration des organisations hospitalières, le développement de la e-santé et de la télémédecine, la soutenabilité financière et pilotage des établissements.

Partenaires : Centre de Lutte contre le Cancer Jean Perrin, CHU Clermont Ferrand, Cancéropole Lyon Auvergne Rhône Alpes, Yesitis e-santé, Groupe de clinique ELSAN.

Laboratoire de rattachement : CRCGM (École Universitaire de Management).

Responsables scientifiques : Corinne Rochette et Laurent Mériade (EUM).

Il convient de ne pas oublier la :

- [Chaire « insolium » \(création en 2017\)](#)

- Relance des recherches de financements

- Inscription au cluster Lumière

- Rénovation des outils de communication de la chaire

Il est à noter un autre type d'action spécifique, les "**soutiens à la recherche et à la pédagogie**" qui sont mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de l'UCAf. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération. Ce peut être un soutien à un projet de recherche ou un projet pédagogique.

Enfin, la Fondation a initié en 2018, l'**accompagnement de projets émergents ou projets partenariaux**.

- [NEURON'ACTION](#)

En 2018, l'UCAf a amorcé le déploiement du projet Neuron'Action. L'équipe de neurochirurgie pédiatrique du CHU d'Estaing soutenue par des grands noms de la Neurochirurgie et des Sportifs de renommée internationale sont mobilisés aux côtés de cercles privés d'influence (Lady's, table ronde Club 41, Agora) pour réunir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un matériel spécifique, de précision, nécessaire pour les chirurgies du cerveau de l'enfant.

Une journée "recherche neurologie" clôturée par un gala de bienfaisance, constitue une étape importante de ce projet qui trouve par ailleurs de nombreux déploiements et partenariats qui vont se poursuivre sur 2019. In fine le projet peut évoluer vers le financement d'actions recherche formation dans le secteur de la neurochirurgie pédiatrique.

La fondation mobilise ainsi tout son réseau de mécènes pour contribuer à réunir les financements autour d'un projet de recherche et de formation en secteur hospitalo-universitaire à fort impact sociétal.

- [Salle Stoufflet – École de Droit](#)

Porteurs du projet : Mme le Doyen, Christine Bertrand ; M. Didier Valette ; M. Jean-François Riffard ; les anciens étudiants.

Rénover et baptiser la "salle des actes" du nom de Monsieur le Professeur Stoufflet (grand pontife en Droit des affaires) qui a formé la plupart des cadres en droit des affaires sur Clermont-Ferrand et alentours (donc cadres bancaires aujourd'hui, tel que Nicolas NUGER de la banque du même nom) et encadré les thèses de nombreux acteurs majeurs de la discipline et des professions hors cercle universitaire.

Il s'agit de proposer aux mécènes de s'associer dans la durée pour rendre hommage au Professeur Stoufflet *via* la rénovation d'un lieu emblématique qui pourra accueillir des manifestations portées par les partenaires. Il s'agit également d'associer les partenaires mécènes au maintien et à la valorisation du fonds documentaire de droit bancaire.

Enfin, le dernier objectif est de faire vivre le lien recherche fondamentale et appliquée / mécènes au travers de conférences proposées aux mécènes effectuées *in situ* au sein de leurs institutions

État d'avancement : déploiement en cours

Des relations partenariales privilégiées sont nouées avec Clermont Auvergne Métropole très impliquée dans plusieurs projets.

- [Conférence Sport santé mobilité – à vos marq ! étape 1/1](#)

Partenaires et co-porteurs du projet : I site, SUAPS, STAPS, Clermont Auvergne Metropole.

L'idée de cette conférence est de mettre en lumière les liens entre un parcours de sportif (de haut niveau) et la réussite du parcours d'études et de vie avec un éclairage "croisé" de sportifs de haut niveau, de chercheurs et enseignants-chercheurs qui mettront en exergue les "bienfaits" des activités physiques et sportives sur le fonctionnement cérébral les capacités d'apprentissage et d'adaptation (à l'emploi aussi donc !) etc.

Eclairage scientifique : physiologique et neuro - regards croisés.

Profiter du lieu le MARQ pour apporter le miroir de l'art (parcours entre mini-conférences et mini-spectacles vivants parmi les œuvres).

Intérêt de la fondation = étape de prise de contact *via* l'évènement du vivier de mécénat "santé sport".

Valorisation sociétale challenge 3 de I-Site.

État d'avancement : déploiement en cours – La conférence doit se tenir le 13 décembre 2018.

- [Journée "Le sport d'invite dans ta vie, ta fac, ta ville"... étape 2/2](#)

Partenaires et co-porteurs du projet : I site, SUAPS, STAPS, Clermont Auvergne Metropole.

Concept : inviter le sport "version ludique" sur les différents sites de l'UCA et de la ville – ateliers décalés + actions prévention santé promotion activités physiques et sportives.

Golf place de Jaude ; curling dans la galerie des amphis de droit ; happening fitness au milieu du parking médecine ; marathon des bars étudiants (modèle sur celui du "médoc") avec une vraie mini-course à pied ; remise de médailles et action prévention/alcool... *in situ* .

Reprise des ateliers "viens mesurer ta forme physique et repars avec le programme de ton coach" : mini test d'effort et remise d'un "livret de remise en forme". Positionnement sur les lieux de passage des étudiants.

Combiner animation et lecture scientifique qui explique après l'atelier = regards scientifiques croisés sur sport santé, durée de vie, mobilité, etc.

- [Chaire Archéologie "La Cité Arverne"](#)

Partenaires et co porteurs : archéologues et géologues UMR CNRS, Musée Bargoin, Clermont Auvergne Metropole.

Une découverte en 1901 au sommet du Puy de Dôme, une masse de fer descendue du temple de Mercure et endormie depuis au musée Bargoin... aujourd'hui réveillée et analysée elle va révéler sa vraie nature et un pan de notre histoire.

Des collections rares de pièces issues de tombes gallo-romaines conservées dans les réserves du musée Bargoin inexploitées au plan scientifique.

Deux hypothèses historiques pour un même objet : une loupe de haut fourneau d'une masse incongrue si elle a été forgée par l'homme ou une météorite... portée comme les pratiques cultuelles l'indiquent au sommet du temple de mercure. Ce serait la plus ancienne météorite de cette taille.

Les collections du musée se prêtent à une exploration scientifique poussée mobilisant des chercheurs de plusieurs disciplines (entomologie/biologie/chimie/historiens, etc.)

Projet de Chaire : volet scientifique à construire – Équipe de chercheurs et programme scientifique d'exploration à définir + budget à affiner.

- [ACADÉMIE CAP 20-25](#)

Partenaires : I-Site, Clermont Auvergne Metropole

L'Académie CAP 20-25 se veut une vitrine de l'excellence scientifique du site Clermontois. Il s'agit de reconnaître et récompenser chaque année, pour l'excellence de leur recherche, un petit nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs occupant un poste permanent dans le périmètre de l'initiative CAP 20-25. L'Académie CAP 20-25 leur offrira des conditions de travail exceptionnelles permettant l'épanouissement de leur potentiel de chercheur. L'Académie CAP 20-25 veillera également à optimiser les retombées de leur recherche pour le site en matière de valorisation, de visibilité internationale, d'irrigation des formations et de diffusion de la culture scientifique.

Les personnels susceptibles de candidater à l'Académie CAP 20-25 sont les chercheurs et les enseignants-chercheurs permanents en poste dans le périmètre de l'UCA cible. L'Académie CAP 20-25 est un dispositif sans murs qui recrute chaque année suivant un processus très sélectif jusqu'à 3 personnels pour une durée de 4 ans non-renouvelable.

Une fois recrutés dans l'Académie CAP 20-25, les membres bénéficient d'un budget de fonctionnement dédié à leurs activités de recherche, d'une modulation de leur service d'enseignement et d'une prime individuelle. Il leur est également garanti une allocation leur permettant de recruter un doctorant sur leur thématique de recherche.

Il est attendu des membres de l'Académie qu'ils contribuent au rayonnement scientifique de l'Université cible en participant à des colloques internationaux, en donnant des conférences pour les étudiants ou pour le grand public, en préparant le dépôt de projets ANR, de projets H2020, d'une candidature IUF ou ERC, ou encore en concevant un cours en ligne sur leur domaine de spécialité.

Budget sur les 4 ans : 1 140 000 €

- [Séminaire du réseau des fondations : Workshop "Quel avenir pour les fondations universitaires ?"](#)

L'enseignement supérieur collabore avec des fondations de statuts variés (universitaire, partenariale, FCS, fonds de dotation...) qui ont déployé des outils et des dynamiques très hétérogènes. L'objectif de ce colloque est de réunir les acteurs autour de thématiques de réflexion qui permettront d'ouvrir des perspectives de développement et de partager des pratiques "remarquables".

La fondation et l'université fêtent les 10 ans de celle qui fut première à se saisir de l'outil "fondation d'université" pour développer des partenariats novateurs par leur forme et leurs ambitions.

Date : 06 novembre 2018.



